



Driss Lachguar préside le 7ème Congrès provincial USFP/Agadir-Ida Outanane

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, a présidé, dimanche à la Chambre de commerce, d'industrie et de services d'Agadir, les travaux du 7ème Congrès provincial USFP/Agadir-Ida Outanane, placé sous le thème «La justice spatiale, un prélude à un véritable développement provincial».

Plus de détails dans notre prochaine édition.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 547

Mardi 1^{er} juillet 2025

*Dans l'élan des préparatifs du
12^{ème} Congrès de l'USFP*

Un débat politique riche en enseignements



Pages 2-3

*SAR le Prince Moulay Rachid préside la
finale de la Coupe du Trône de football*

Premier titre majeur pour l'OCS



Page 22

Ces MRE et expatriés qui posent leurs valises au Maroc



Page 5

Dans l'élan des préparatifs du 12^{ème} Congrès de l'USFP

Un débat politique riche en enseignements

Actualité



“

Khaoula Lachguar
L'USFP a toujours fait du projet d'un Etat fort, d'une société solidaire et moderniste l'un des axes centraux de son programme

Dans le cadre des préparatifs du 12^{ème} Congrès national de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), et dans le souci de renouveler en profondeur son document politique, la Commission politique issue de la Commission préparatoire a organisé, samedi dernier, une importante rencontre au siège central du parti à Rabat.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de dialogue et d'ouverture portée par l'USFP, qui entend associer les universitaires, les chercheurs et les intellectuels aux réflexions stratégiques sur l'avenir politique et institutionnel du pays. A l'ouverture de la première séance, dédiée aux réformes constitutionnelles et à l'édification

démocratique au Maroc, Abderrahim Chahid, président de la Commission politique, a déclaré que cette rencontre vise à enrichir le débat autour des réformes à venir et à formuler des propositions novatrices, appelées à nourrir les travaux du prochain Congrès du parti.

D'après les organisateurs, la Commission politique, tout en mettant l'accent sur l'importance de la Constitution en tant qu'incarnation démocratique du contrat politique et du pacte social, vise à travers ce thème à mettre en valeur les acquis de la Constitution de 2011, à analyser les modalités et le degré de mise en œuvre de ses dispositions, ainsi qu'à identifier les principaux défis liés à l'achèvement de l'édification de l'Etat de droit, à l'instauration de la séparation des pouvoirs et à l'enracinement des fondements démocratiques.

Le deuxième axe choisi par les organisateurs a trait aux réformes politiques, élections et enjeu de la pratique démocratique.

Selon eux, «en raison du rôle central des élections comme pilier de la démocratie et instrument de participation pacifique au pouvoir, cette thématique a pour objectif d'analyser le cadre juridique des élections, les conditions politiques qui les entourent, ainsi que le rôle des différents acteurs, afin de parvenir à des élections transparentes,

“

Nadia Bernoussi
La démocratie ne se réduit pas à des textes, mais doit s'incarner dans des pratiques politiques et institutionnelles cohérentes avec les aspirations citoyennes

compétitives et conformes aux règles de droit, à même de renforcer la participation politique et la confiance dans les institutions élues et les acteurs politiques ».

Cette première séance, modérée par Abderrahim Chahid, a rassemblé trois intervenants, à savoir les professeurs Abdellah Saaf, Nadia Bernoussi et Abderrahim Manar Slimi.

Abdellah Saaf a ouvert le débat en constatant une baisse de l'intensité du débat politique par rapport aux périodes précédentes, ce qui révèle, selon lui, la nécessité de revisiter plusieurs dossiers fon-

damentaux liés à la démocratie. Il a mis en perspective les avancées du Maroc depuis la Constitution de 2011, tout en insistant sur les attentes sociales et politiques croissantes qui émergent après quatorze années de sa mise en œuvre.

Il a rappelé l'importance de moments clés comme le discours du 9 mars 2011 et l'historique conférence d'Abderrahmane El Youssoufi sur la «méthode démocratique», en assurant que le renforcement des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire avait constitué un tournant décisif. Toutefois, Abdellah Saaf a noté les limites de la mise en œuvre de la Constitution, soulignant des écarts importants entre le texte et la pratique, et appelant à reconsidérer des enjeux fondamentaux tels que l'indépendance de la justice, les libertés individuelles et collectives, ainsi que le rôle de l'économie dans le champ politique.

De son côté, la constitutionnaliste Nadia Bernoussi a mis l'accent sur le rôle central de la culture politique dans l'application effective de la Constitution. Elle a affirmé que les revendications en matière de réformes politiques et constitutionnelles ne sont pas nouvelles, et que l'USFP a historiquement été à l'avant-garde de ce combat depuis la Constitution de 1962. Pour elle, la démocratie ne se réduit pas à des textes, mais

“

Abdellah Saaf
Baisse de l'intensité du débat politique par rapport aux périodes précédentes

doit s'incarner dans des pratiques politiques et institutionnelles cohérentes avec les aspirations citoyennes.

Quant à Abderrahim Manar Slimi, analyste politique et universitaire, il a salué le rôle des partis issus du mouvement national, dont l'USFP, dans la dynamique des réformes. Il a estimé que le moment est venu non pas pour changer la base constitutionnelle, mais pour réviser certains éléments de la Constitution de 2011, à la lumière de l'expérience accumulée et des transformations qu'a connues le pays.

Il a particulièrement mis en exergue l'importance de l'inscription du «choix démocratique» comme fondement de la Constitution de 2011, appelant à un débat institutionnel pour activer et garantir ce choix comme socle de la vie politique nationale.

L'Etat social au cœur des débats

La Commission politique a choisi de placer l'Etat social au cœur des débats de cette rencontre, dans le but d'évaluer l'état d'avancement de ses chantiers et de formuler des recommandations en vue de consolider, améliorer et pérenniser les acquis réalisés, afin de répondre efficacement aux besoins sociaux fondamentaux de l'ensemble des Marocains.

L'argumentaire accompagnant cette rencontre a rappelé que «l'USFP a toujours milité pour l'édification d'un Etat social. Depuis sa fondation et tout au long de son parcours politique, le parti s'est engagé en faveur de ce projet sociétal, avec un moment fondateur majeur sous le gouvernement dirigé par feu Abderrahmane El Youssefi.»

Modérée par Joad Chafik, membre du Bureau politique de l'USFP, cette session a réuni plusieurs intervenants de renom : le professeur universitaire Khalid Alioua, Khaoula Lachgar, membre du Bureau politique et coordinatrice de la commission des relations extérieures du parti, le professeur Mohamed Tarik, ainsi que l'analyste politique et économique Ali El Ghanbouri.

Dans son intervention, Khalid Alioua a soulevé une question essentielle : « Quel Etat voulons-nous et quelle politique devons-nous adopter pour un développement équitable ? ».



Mohamed Tarik
Concernant le soutien social, absence d'un réel impact et inefficacité des politiques menées



Khalid Alioua
Soumettre les budgets, programmes et stratégies des institutions publiques à un véritable débat parlementaire

Il a indiqué que le monde, y compris le Maroc, traverse une période de transition, et que toute réforme efficace dépend de la performance de l'Etat et de ses institutions. Il a insisté sur la nécessité de soumettre les budgets, programmes et stratégies des institutions publiques à un véritable débat parlementaire.

Il a également appelé à une réflexion de fond sur les principes constitutifs de l'Etat social, estimant qu'il est temps d'en redéfinir les fondements et les priorités.

De son côté, Khaoula Lachgar a rappelé que l'USFP a toujours fait du projet d'un «Etat fort, d'une société solidaire et moderniste» l'un des axes centraux de son programme, afin de dépasser les blocages actuels. Elle a mis en lumière les limites du modèle de développement en vigueur jusqu'en 2019, arrivé à son terme, et qui a nécessité l'élaboration d'un nouveau modèle reposant sur une large concertation nationale.

Elle a insisté sur le rôle central que doivent jouer la santé et l'éducation dans l'édification de l'Etat social, mettant en garde contre les risques liés à un désengagement de l'Etat dans ces domaines, ce qui pourrait fragiliser le sentiment d'appartenance et menacer la cohésion nationale. Si le concept d'Etat social, longtemps défendu par l'USFP, a trouvé un écho au sein de l'Etat et de la société, sa mise en œuvre reste incomplète, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

Elle a ainsi appelé à identifier de nouvelles solutions pour pallier les dysfonctionnements touchant le chantier de la protection sociale, en assurant notamment un financement stable et durable.

Le professeur Mohamed Tarik a, pour sa part, mis en avant la volonté politique clairement exprimée au plus haut niveau de l'Etat pour faire avancer le projet d'Etat social. Il a expliqué que les avancées dans ce domaine sont le fruit d'un long combat politique mené par le mouvement national.

Il a identifié cinq piliers fondamentaux de cet Etat social : l'éducation, la santé, la couverture médicale, la mise en œuvre des réformes et les mécanismes de soutien social. Il a en revanche critiqué la gestion néolibérale

des institutions publiques de santé, qui privilégie le secteur privé, en contradiction avec les discours officiels.

Concernant le soutien social, il a regretté l'absence d'un réel impact et souligné l'inefficacité des politiques menées, qui ne permettent pas de réduire efficacement la pauvreté et la précarité. Il s'est interrogé : le soutien constitue-t-il réellement un levier d'émancipation économique pour les familles ? Il a en outre dénoncé une injustice fiscale qui favorise les classes aisées, ce qui est incompatible avec les principes d'un véritable Etat social.

Il a également affirmé que l'absence d'une gouvernance participative et la domination d'une logique technocratique traduisent un transfert des responsabilités politiques des ministères vers des agences nationales, au détriment de la redevabilité démocratique. Il a appelé à restaurer la crédibilité même du concept d'Etat social.

Enfin, Ali El Ghanbouri a mis en avant les difficultés concrètes de mise



Abderrahim Manar Slimi
Le moment est venu non pas pour changer la base constitutionnelle, mais pour réviser certains éléments de la Constitution de 2011

en œuvre des fondements de l'Etat social sur le terrain. Il a plaidé pour un retour au nouveau modèle de développement, fruit d'un consensus national, comme socle d'une stratégie permettant au Maroc de se hisser au rang des pays émergents à l'horizon 2035.

Il a souligné la nécessité de doubler le produit intérieur brut pour satisfaire les attentes économiques et sociales, appelant à une croissance à la fois forte et inclusive. De même qu'il a insisté sur l'urgence de relever les grands défis économiques, notamment à travers une transition énergétique et agricole, ainsi qu'une meilleure gestion des déficits budgétaires. Il a conclu en précisant que la qualification du capital humain constitue un pilier essentiel dans l'édification d'un véritable Etat social au service des citoyens.

Mourad Tabet



Ali El Ghanbouri
Nécessité de doubler le produit intérieur brut pour satisfaire les attentes économiques et sociales

Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit la direction de l'OMDH



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, a récemment reçu, au siège central du parti, une délégation de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) conduite par son président Noufel Bouamri, en présence de plusieurs membres du Bureau politique de l'USFP.

Cette rencontre, marquée par une atmosphère de dialogue constructif, a porté sur les défis actuels des droits humains au Maroc et le rôle que peut jouer l'OMDH dans le renforcement de la dynamique associative nationale. Les deux parties ont rappelé l'importance de préserver la mémoire militante qui a forgé l'histoire des droits humains au Maroc, soulignant la contribution historique de l'USFP dans ce domaine.

Le Premier secrétaire a réaffirmé, en présence des membres du Bureau politique — Jamal Sebbani, Ahmed El Aked, Badiya Radi, Mehdi Mezouari et Abdellah Sibari — l'engagement du parti à soutenir l'OMDH pour lui permettre de retrouver tout son éclat face aux défis nationaux et internationaux des droits humains.

Pour sa part, le président de l'OMDH a exprimé la volonté de la nouvelle direction de l'organisation d'ouvrir un dialogue permanent avec les forces politiques nationales, en premier lieu l'USFP, dans l'objectif de construire une action autonome, rigoureuse et en phase avec les mutations internationales et les priorités nationales en matière de droits humains.

La délégation de l'OMDH était composée de : Noufel Bouamri, Houssam Hab, Zineb Abou Zahour, Ahmed Hammouch, Amina El Kani, Mourad Hamdani, Ahmed Raqraqi et Abdelkhalik Boumsalhi.



Le chef du gouvernement représente SM le Roi à la conférence de l'ONU sur le financement du développement

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, est arrivé, dimanche à Séville, pour représenter SM le Roi Mohammed VI, à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

M. Akhannouch a pris part au dîner offert par le Roi Felipe VI d'Espagne et la Reine Letizia en l'honneur des Chefs d'Etat et de gouvernement participant à cet événement.

La délégation marocaine prenant part à cette conférence comprend notamment la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, l'Ambassadeur, Représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale et l'ambassadeur du Royaume en Espagne, Karima Benyaich.

Près de 70 chefs d'Etat et de gouvernement ont été attendus dans la capitale andalouse, aux côtés de 4.000 représentants d'organisations de la société civile, d'institutions financières internationales et du secteur privé.

L'objectif, selon le Secrétaire général de l'ONU, António

Guterres : répondre à l'urgence des besoins financiers des pays en développement, confrontés à un déficit annuel estimé à 4.000 milliards de dollars, soit 1.500 milliards de plus qu'il y a dix ans.

Organisée sous l'égide des Nations Unies, la conférence, qui se tient du 30 juin au 3 juillet, se veut "une occasion unique de réformer un système financier international devenu obsolète et dysfonctionnel", indique M. Guterres. Elle représente une opportunité majeure pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et promouvoir la réforme de l'architecture financière internationale.

Le projet de déclaration, baptisé "Compromis de Séville", devrait plaider pour une meilleure représentation des pays du Sud dans les instances financières mondiales, un triplement des capacités de prêts des banques de développement, et une coopération accrue contre l'évasion fiscale.

Kao Kim Hourn : *SM le Roi a fait du Maroc un pays moderne et développé*

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a fait du Maroc un pays moderne et développé, qui attire des investissements étrangers considérables, a affirmé Kao Kim Hourn, Secrétaire général de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), bloc régional regroupant les 10 pays de l'Asie du Sud-Est.

"Sa Majesté le Roi a énormément œuvré pour le bien de Son peuple et de Son pays", a souligné M. Kim Hourn dans une interview à la MAP à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue au Maroc, la première d'un Secrétaire général de l'ASEAN dans le Royaume.

Il a relevé que ce déplacement a été l'occasion de constater de visu "le développement important du Maroc, pays très moderne qui attire beaucoup d'investissements étrangers".

De même, le responsable a salué le "leadership fort" du Souverain, mettant l'accent sur le climat de sécurité et la stabilité dont jouit le Royaume, ainsi que les réformes engagées pour accélérer le développement économique et améliorer les conditions de vie de la population.

M. Kim Hourn a également mis en avant les efforts déployés par le Souverain pour le développement du continent africain.

"Sa Majesté le Roi a beaucoup fait pour le peuple marocain, mais aussi pour l'Afrique et la région", a-t-il soutenu, se disant convaincu que le Maroc, fort de "sa stabilité et de sa prospérité" est à même d'apporter une "contribution positive au continent et à la région dans son ensemble".

Par ailleurs, il a fait part du souhait de l'ASEAN de renforcer sa coopération avec le Royaume, en tirant parti de la position géographique stratégique de ce dernier et en identifiant des domaines de coopération concrets dont le commerce, l'investissement, le tourisme et la connectivité aérienne.

"Depuis la mise en place du partenariat de dialogue sectoriel entre l'ASEAN et le Maroc en 2023 (ASEAN-Morocco Practi-



cal Cooperation Areas 2024-2028), nous avons identifié les domaines de coopération pratique sur lesquels nous pouvons œuvrer ensemble", a-t-il dit, rappelant que le Royaume avait adhéré, en 2016, au Traité d'amitié et de coopération (TAC) de l'ASEAN, qui représente un instrument essentiel pour la promotion de la coopération.

"Nous avons tout à gagner de cette coopération", a poursuivi le SG de l'ASEAN, notant que le Maroc, qui avait obtenu en 2023 le statut de "Partenaire de Dialogue Sectoriel" auprès de l'ASEAN, est un exportateur de taille qui représente une porte d'entrée vers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe.

L'Organisation régionale entend également bénéficier de l'expérience "remarquable" du Maroc en matière de gestion des

catastrophes naturelles, alors que la région de l'Asie du Sud-Est est très exposée notamment aux séismes, aux éruptions volcaniques ainsi qu'aux aléas climatiques extrêmes, a-t-il fait observer.

"Nous sommes appelés à fournir davantage d'efforts ensemble, là où nous ne l'avons pas fait auparavant, à travers une véritable coopération gagnant-gagnant en termes de soutien mutuel, de commerce et d'investissements, entre autres", a précisé M. Kim Hourn.

A ses yeux, le Maroc, qui se positionne en tant que "partenaire important" pour l'Europe, le Moyen-Orient et les Etats-Unis, peut lui aussi bénéficier des atouts et de la position géographique de ce bloc régional pour s'assurer un accès aux marchés de l'Indo-Pacifique.

Par ailleurs, il s'est attardé sur le rôle politique et économique de l'ASEAN, qui connaît un développement rapide depuis plusieurs décennies, particulièrement ces dernières années, en tant qu'espace représentant une communauté de près de 700 millions de personnes et une croissance économique d'environ 4,8 %.

M. Kim Hourn a aussi relevé que le bloc concentre ses efforts sur la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité, ajoutant qu'il représente une région clé pour les investissements directs étrangers avec un chiffre d'affaires commercial d'environ 3.800 milliards de dollars.

"L'organisation œuvre sans cesse à coopérer avec des partenaires en dehors du bloc régional afin de promouvoir la sécurité et le développement", a-t-il insisté.

Ces MRE et expatriés qui posent leurs valises au Maroc



Porté par une dynamique de modernisation accélérée et des chantiers d'envergure lancés notamment en prévision de la Coupe du Monde 2030, le Maroc attire de plus en plus d'expatriés et de Marocains résidant à l'étranger (MRE). Séduits par cet essor et les opportunités qu'il génère, nombre d'entre eux choisissent de poser leurs valises dans le Royaume.

Ce retour ou cette installation ne relève plus seulement d'un attachement affectif ou culturel, mais répondent à une réelle quête d'opportunités, encouragée par un environnement économique en mutation et un cadre de vie de plus en plus attractif où il est possible d'entreprendre, d'investir ou simplement de mieux vivre.

"Le Maroc exerce un nouvel attrait, aussi bien auprès des MRE que des investisseurs et étrangers en quête d'opportunités", analyse Hicham Jamid, spécialiste des migrations internationales et chercheur associé à Aix-Marseille Université.

Pour lui, cette tendance s'explique par la stabilité politique du Maroc, la modernisation de ses infrastructures de transport, mais aussi par le potentiel de développement économique dans des secteurs porteurs comme les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, les services numériques, le tourisme ou encore l'immobilier.

Véritable carrefour de mobilités et d'opportunités, le Maroc connaît aussi un essor des secteurs des technologies numériques, des énergies et de l'industrie automobile, créant de nouvelles perspectives professionnelles et d'investissements, ajoute M. Jamid dans un entretien à la MAP.

Des opportunités à saisir

Et pour cause : Les grands chantiers font florès dans le Royaume et les oppor-

tunités de développement dans plusieurs secteurs stratégiques ne laissent pas indifférents.

"Il faut vraiment être aveugle pour ne pas voir le potentiel d'investissement et d'entreprenariat qu'offre le Maroc en ce moment", lance, de son côté, Dris Mhammedi, entrepreneur marocain installé de longue date à l'étranger, récemment rentré au bercail.

"J'ai commencé à comprendre qu'il y avait beaucoup d'opportunités chez nous et que c'était le bon moment d'être au Maroc pour pouvoir saisir certaines de ces opportunités", explique Mhammedi, qui a lancé depuis un an un projet de Surf House à Bouznika avec un associé local.

Pour lui, si les séjours de surf et de bien-être attirent déjà un grand nombre de touristes et d'amateurs de vagues à Agadir, Taghazout et Dakhla, la région entre Rabat et Bouznika n'a rien à envier aux stations balnéaires du sud.

"Il y a beaucoup d'efforts pour rendre Rabat une ville touristique par excellence, qui attire du monde. Il y a un aéroport qui se construit et de plus en plus de vols directs vers la capitale", se réjouit-il.

"C'est le moment d'être là, d'investir dans le Maroc et de créer des opportunités", insiste Mhammedi, qui a vécu pendant plus de 15 ans en Suède, en Allemagne et à Bali.

Un Maroc moderne qui séduit

Alors que plusieurs Marocains du monde ont déjà franchi le pas pour revenir définitivement au pays, d'autres sont activement en train de planifier leur installation au Maroc.

C'est le cas de Nada Moubayed, 33 ans, née en France d'une mère marocaine et d'un père libanais. Elle compte s'installer au Maroc en septembre prochain avec son fils et son mari français.

"Mon mari a été séduit par les oppor-

tunités professionnelles qu'offre le Maroc à travers les nouveaux projets lancés dans le cadre de la Coupe du Monde 2030", confie-t-elle à la MAP.

"Concepteur paysagiste, il s'est mis à contacter des agences opérant dans ce domaine à Rabat, et il a déjà reçu une offre d'embauche", explique-t-elle.

Lui emboitant le pas, Myriam Mansoura, conseillère en banque de 32 ans, est aussi en train de préparer son déménagement de la France au Maroc, prévu cet été.

"Lorsqu'on se rend au Maroc, on voit un pays vivant et en pleine croissance", témoigne Myriam, qui a vécu toute sa vie en France. Elle dit trouver aujourd'hui dans le Royaume un "épanouissement personnel et professionnel".

"Avec l'essor économique que connaît le Maroc, je suis convaincue que j'y trouverai un emploi une fois installée. C'est d'ailleurs la première fois que je m'aventure quelque part avec la conviction de trouver un travail, sans avoir postulé au préalable ni consulté des offres", assure la jeune franco-marocaine.

Et ce n'est pas uniquement les Marocains du monde qui s'installent en nombre dans le Royaume. De plus en plus d'expatriés sont séduits par le charme culturel et le train de modernité en marche dans le pays.

"Pour moi, le Maroc est l'un des endroits les plus fascinants au monde. Je le surnomme la capitale de la culture", témoigne Nicola Moreno, jeune artiste photographe péruvien, qui a visité le Royaume pour la première fois en 2023, pour ne plus le quitter.

"La modernité au Maroc, c'est comme un choc créatif pour n'importe quel visiteur étranger. Surtout à Rabat, Casablanca et Tanger où on découvre une véritable effervescence", dit-il à la MAP.

Même son de cloche chez Julinda Halili, jeune créatrice de contenu et coach de bien-être holistique d'origine alba-

naise, qui a décidé récemment de jeter l'ancre entre Rabat et Bouznika.

"Mon installation ici est devenue de plus en plus facile quand j'ai vu qu'en fait, tout était possible pour moi au Maroc. Tout s'est aligné, tout ce dont je rêvais : être professeure de yoga, organiser des séjours de bien-être et des événements, créer du contenu pour les réseaux sociaux, et faire du mannequinat", confie-t-elle.

Une dynamique de développement spectaculaire

Anouar Majid, écrivain et universitaire maroco-américain, qui avait quitté le Royaume pour les Etats-Unis il y a plus de 40 ans, estime que cet attrait grandissant du Maroc n'est que le reflet des avancées et du développement spectaculaire qu'a connu le pays au cours des dernières décennies.

"Il y a une classe moyenne qui émerge partout au Maroc, portée par une énergie et une dynamique qui n'existaient pas quand je suis parti aux Etats-Unis en 1983", témoigne-t-il dans une interview accordée à la MAP.

Il a ainsi cité en exemple les grands projets d'infrastructures lancés dans le Royaume, y compris la ligne à grande vitesse reliant Tanger à Casablanca, et bientôt Marrakech. Un exploit, selon lui, que même certaines grandes puissances mondiales n'ont pas réussi à concrétiser à coût de milliards de dollars investis.

"Car au Maroc, lorsqu'une décision politique est prise, la classe politique se mobilise en conséquence, les entreprises la soutiennent et les choses avancent", conclut M. Majid, qui est aussi le fondateur et ancien directeur du campus de Tanger de l'université américaine de la Nouvelle Angleterre (UNE).

Par Naoufal Enhari
(MAP)

La récupération de Sidi Ifni, une page lumineuse dans le processus de parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume



Le peuple marocain, et à sa tête la famille des anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, ont commémoré lundi le 56e anniversaire de la récupération de la ville de Sidi Ifni, l'une des pages lumineuses dans le processus de la lutte héroïque pour l'indépendance et le parachèvement de l'intégrité territoriale du Maroc.

En effet, le 30 juin 1969, les forces d'occupation étrangère ont été contraintes de rétrocéder cette partie du Royaume, après des combats héroïques menés en vue de défendre la patrie et préserver son unité.

A cette occasion, le Haut-Commissariat aux anciens combattants et anciens membres de l'Armée de libération (HCAR) a rappelé les soulèvements populaires dans l'Atlas, le Rif et toutes les régions du Maroc après l'imposition au Royaume du traité du protectorat le 30 mars 1912, soulignant la revendication légitime du peuple marocain pour la liberté et l'indépendance.

A l'instar des autres régions, les tribus d'Aït Baâmrane ont fait preuve d'un esprit de bravoure exemplaire, s'opposant courageusement aux tentatives d'expansion étrangère, livrant des batailles héroïques pour défendre l'unité du Maroc et ses valeurs sacrées, indique le HCAR dans un communiqué.

Les habitants de cette région ont également approvisionné la résistance armée du Nord en armes et munitions contribuant ainsi à l'épopée de la Révolution du Roi et du Peuple, ajoute-t-il.

La ville de Sidi Ifni a joué un rôle majeur dans la lutte pour la libération nationale et l'intégrité territoriale, renforçant les cellules et les organisations de la résistance avec des combattants intrépides qui se sont distingués dans les combats contre les forces coloniales, formant et encadrant de nombreux héros prêts à sacrifier leur vie pour la liberté et l'unité du Royaume.

Le communiqué met en avant dans ce sens la forte contribution des tribus d'Aït Baâmrane au lancement victorieux de l'Armée de libération dans les provinces du Sud en 1956 pour parachever l'indépendance et libérer les territoires occupés par l'Espagne.

Ces mêmes tribus ont aussi joué un rôle marquant dans le soulèvement historique du 23 novembre 1957, dont la presse internationale s'est fait l'écho à l'époque, saluant le courage et la détermination des combattants face à l'occupant.

Les habitants de cette région se sont distingués par leur présence constante dans toutes les étapes de la lutte menée par le peuple marocain, sous la

conduite du Trône Alaouite, pour le parachèvement du processus de libération du pays, lancé par Feu SM Mohammed V dans Son discours de Mhamid El Ghizlane le 25 février 1958, lit-on dans le communiqué.

"Nous proclamons solennellement que Nous poursuivons Notre action pour le retour de Notre Sahara dans le cadre du respect de Nos droits historiques et selon la volonté de ses habitants", avait notamment indiqué le regretté Souverain.

A cet égard, la même source met l'accent sur les différentes batailles menées par les résistants telles que celles de Tabelkourt, Bizri, Bourssas, Tighza, et Sidi Ifni, infligeant de lourdes pertes à l'occupant malgré la modestie de leurs moyens. Les combattants d'Aït Baâmrane avaient encerclé les forces espagnoles, ne leur laissant aucun répit, jusqu'à ce que celles-ci fassent appel aux troupes françaises pour briser le siège, comme lors de la guerre du Rif après la bataille d'Anoual.

L'opération "Ecouvillon" déboucha sur des négociations aboutissant à la récupération de Tarfaya en 1958, puis de Sidi Ifni le 30 juin 1969.

Dans ce contexte, le communiqué rappelle la teneur du discours de Feu SM Hassan II

lors de Sa visite historique à Sidi Ifni le 18 juin 1972.

La libération de Sidi Ifni fut le prélude au grand élan pour la poursuite des efforts du Royaume pour la récupération des autres parties du territoire national encore sous le joug du colonialisme, lesquels ont été couronnés par la glorieuse Marche Verte du 6 novembre 1975, illustrant le génie de Feu SM Hassan II et suscitant l'admiration du monde entier pour son caractère pacifique et civilisationnel.

La libération totale du Sahara marocain fut ainsi consacrée le 28 février 1976 avec le départ du dernier soldat espagnol et l'élévation du drapeau marocain sur Laâyoune marquant la fin du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume de Tanger à Lagouira.

Sous le règne de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc poursuit son processus de construction d'un Etat de droit, de développement global, durable et inclusif de ses provinces du Sud, pour en faire des pôles de développement régionaux et une locomotive de progrès tous azimuts en poursuivant le lancement des projets dans le cadre du nouveau modèle de développement.

Il s'agit également de renforcer le chantier de la régionalisation élargie et avancée,

voulue par Sa Majesté le Roi, en tant que saut qualitatif dans le processus de la démocratie territoriale, dans la perspective de faire des provinces du Sud un modèle réussi de régionalisation avancée.

Le but étant de permettre à ces provinces d'exercer de larges compétences et de renforcer leur gestion démocratique des affaires locales, dans le cadre d'un processus démocratique sain et créatif assurant leur rayonnement en tant que pôle économique national et trait d'union entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'entre les pays du Nord et du Sud.

En célébrant cet anniversaire glorieux, dont la portée nationale, symbolique et historique fait la fierté de tous les Marocains, la famille des anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération se remémore les épopées du combat national pour la liberté, l'indépendance et l'unité, réaffirmant son attachement indéfectible à la préservation de l'intégrité territoriale du pays.

En commémorant le 56ème anniversaire de la récupération de Sidi Ifni, la famille de la résistance et de l'Armée de libération fait part aussi de la détermination de ses membres à consentir tous les sacrifices pour préserver la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud, et sa mobilisation constante derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour défendre les acquis nationaux.

Elle réaffirme également son attachement à l'initiative d'autonomie sous souveraineté marocaine qui jouit du consensus de l'ensemble du peuple marocain, de ses forces politiques, syndicales et associatives, se félicitant du soutien grandissant apporté par la communauté internationale à ce plan, considéré comme une solution démocratique et réaliste pour mettre un terme au conflit régional artificiel autour du Sahara marocain.

A cette occasion, le HCAR a prévu, lundi, une série d'activités à travers le territoire national comprenant notamment des meetings, des hommages à plusieurs anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, en plus de la remise d'aides financières au profit des ayants droit.

Horizons

La scène politique marocaine à la lumière des mutations actuelles

La persistance de la domination des centres de décision par les élites traditionnelles, conjuguée à la marginalisation des compétences émergentes issues de la classe moyenne et des acteurs de la société civile, contribue progressivement à l'érosion de la légitimité du système politique à moyen et long termes. Le recours à des mécanismes dépassés pour le renouvellement des élites ne fait que renforcer la permanence des contestations sociales et perpétuer le fossé entre l'Etat et la société, entraînant un recul de la participation politique, l'un des principaux indicateurs d'une transition démocratique, qui se caractérise par sa nature progressive et continue.

Les recherches sociologiques et la pratique politique ont montré que l'exclusion persistante et la réduction des opportunités de participation politique aggravent la crise de confiance entre le citoyen et l'Etat. Les crises sociales récurrentes en sont une illustration concrète et une véritable expression

de cette tension. L'existence d'acteurs non officiels détenant une partie des leviers décisionnels ajoute un niveau de complexité aux réformes politiques. Ces acteurs, souvent mus par des intérêts économiques et politiques particuliers, peuvent entraver les processus de réforme ou les orienter de manière à préserver leurs propres intérêts, devenant ainsi une source potentielle d'instabilité pour le pays.

Il ne faut pas non plus négliger les effets possibles des dynamiques géopolitiques extérieures, notamment en lien avec la rivalité croissante entre puissances internationales et régionales au Maroc, dans le contexte de la résolution de la question du Sahara marocain. Cette compétition pour l'influence en Afrique du Nord – et plus précisément au Sahara – s'intensifie à mesure que des acteurs comme les Etats-Unis, l'Union européenne et Israël augmentent leurs investissements stratégiques, en réponse à l'émergence d'autres puissances telles que la Russie, la Chine ou

encore l'Iran. Cela risque de complexifier davantage la scène politique marocaine et de générer des pressions sécuritaires et stratégiques accrues.

Le soutien international au système politique marocain, qu'il soit politique ou économique – notamment en provenance des pays occidentaux – constitue l'un des piliers du pouvoir et de l'influence du régime marocain, malgré les défis internes. Ce soutien, centré sur la stabilité et la lutte contre l'extrémisme, peut certes renforcer la capacité du système à gérer les crises, mais il ne résout pas nécessairement les causes profondes des problématiques politiques et sociales.

La force du système politique marocain réside dans l'unité et la cohésion entre l'Etat et la société. Les expériences politiques des deux dernières décennies ont montré que l'effondrement de certains régimes a souvent été causé par un élargissement du fossé entre l'Etat et la société, dû à un repli autoritaire et à l'absence d'un

véritable renouvellement des élites. Ces effondrements ont également coïncidé avec le retrait du soutien des grandes puissances, qui ont cessé leur appui face à des revendications croissantes et à une intensification des rivalités entre elles.

Par Dr El Mostafa Kacimi
Professeur de science politique et de droit constitutionnel
Président de la Fondation Al Kacimi pour l'analyse politique, les études stratégiques.



PROVINCE DE TARRUJAWAT
 IDJELT I HILJJI TEMA
 CADAT SACHRA EL EN
 COMMUNE TIBSI HIBENDALENE

APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N°: 01TS/BC/2025

Le 24/07/2025 à 12:00h, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIBSI HIBENDALENE à l'ouverture des plus rabais à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : **ETUDES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE LAUSONS ROUTIERES A LA COMMUNE TIBSI HIBENDALENE**
 Le cahier des charges Prévisionnel est fixé à la somme de 4.300,00 DHS (Quatre Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations est de 240 000,00 DHS (Deux Cent Quarante Mille Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n°2-22-481 relatif aux marchés publics.
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
 Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics, suivant l'article n°1522-23 du 25 Juin 2025 du ministre délégué chargé du Budget, relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4227/PA

PROVINCE DE TARRUJAWAT
 IDJELT I HILJJI TEMA
 CADAT SACHRA EL EN
 COMMUNE TIBSI HIBENDALENE

APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N°: 01TS/BC/2025

Le 24/07/2025 à 12:00h, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIBSI HIBENDALENE à l'ouverture des plus rabais à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : **OSMETRICTION ET AMENAGEMENT A L'ETABLISSMENT SCOLAIRE AU CENTRE DE LA COMMUNE TIBSI HIBENDALENE**
 Le cahier des charges Prévisionnel est fixé à la somme de 20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations est de 1 150 000,00 DHS (Un Million Cent Cinquante Mille Cent Vingt Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n°2-22-481 relatif aux marchés publics.
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
 Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics, suivant l'article n°1522-23 du 25 Juin 2025 du ministre délégué chargé du Budget, relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4228/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DES INTERIEUR
 DIRECTION DE LA FOUILLAGE
 IDJELT I HILJJI TEMA
 CADAT SACHRA EL EN
 COMMUNE TIBSI HIBENDALENE

APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N°: 04TS/BC/2025

Le 24/07/2025 à 12:00h, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIBSI HIBENDALENE à l'ouverture des plus rabais à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : **ACQUISITION DES FOURNITURES SCOLAIRES**
 • Le cahier des charges Prévisionnel est fixé à la somme de 3 500,00 DHS (Trois Mille Cinq Cent Dirhams) TTC.
 • L'estimation des coûts des Fournitures est de 180 000,00 DHS (Cent Quarante Vingt Dix Mille Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n°2-22-481 relatif aux marchés publics.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
 Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics, suivant l'article n°1522-23 du 25 Juin 2025 du ministre délégué chargé du Budget, relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4230/PA

PROVINCE DE TARRUJAWAT
 IDJELT I HILJJI TEMA
 CADAT SACHRA EL EN
 COMMUNE TIBSI HIBENDALENE

APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N°: 01TS/BC/2025

Le 24/07/2025 à 12:00h, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIBSI HIBENDALENE à l'ouverture des plus rabais à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour les travaux de : **BOULANGERIE TRAVAIL SOUS RECOMMANDATION A LA COMMUNE TIBSI HIBENDALENE**. Le cahier des charges Prévisionnel est fixé à la somme de 65 000,00 DHS (Soixante Cinq Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des Travaux est de 3 200 000,00 DHS (Trois Millions Deux Cent Soixante Mille Cent Cinquante Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n°2-22-481 relatif aux marchés publics.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
 Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics, suivant l'article n°1522-23 du 25 Juin 2025 du ministre délégué chargé du Budget, relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4229/PA



Cessez-le-feu : L'Iran exprime de "sérieux doutes" quant au respect des engagements d'Israël



L'Iran a exprimé dimanche de "sérieux doutes" sur les intentions d'Israël de respecter le cessez-le-feu entré en vigueur le 24 juin, après 12 jours d'une guerre sans précédent entre les deux pays ennemis.

Et Téhéran a dû démentir toute menace de mort contre le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, après qu'un journal iranien eut écrit qu'il serait "exécuté" s'il revenait en Iran, soulevant un tollé des Occidentaux.

Israël a ouvert le 13 juin les hostilités en bombardant l'Iran et en tuant ses principaux responsables militaires et des scientifiques liés à son programme nucléaire.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu avait martelé vouloir empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique, ce que nie le pouvoir iranien qui revendique toutefois un droit "légitime" au nucléaire civil pour produire de l'énergie.

L'attaque israélienne est survenue au moment où l'Iran négociait avec les Etats-Unis.

"Nous n'avons pas déclenché la guerre mais nous avons répondu à l'agresseur de toutes nos forces", a déclaré le chef d'état-major des forces armées, Abdolrahim Mousavi, selon des propos rapportés dimanche par la télévision d'Etat.

Après 12 jours de bombardements réciproques, un cessez-le-feu est entré en vigueur mardi, imposé par le président américain Donald Trump.

Mais "nous avons de sérieux doutes sur le respect des engagements (par Israël), y compris du cessez-le-feu, et nous sommes prêts pour une riposte forte", a prévenu M. Mousavi lors d'un entretien téléphonique avec le ministre saoudien de la Défense, le prince Khaled ben Salmane.

Les Etats-Unis, qui se sont joints à l'offensive de leur allié israélien, ont bombardé trois sites nucléaires dans la nuit du 21 au 22 juin.

Pour ces raisons, Téhéran a réclamé à l'ONU que ses deux ennemis soient désignés responsables de la guerre, dans un courrier diplomatique rendu public dimanche.

"Nous demandons officiellement par la présente au Conseil de sécurité de reconnaître le régime israélien et les Etats-Unis comme les initiateurs de l'acte d'agression et de reconnaître leur responsabilité ultérieure, y compris le paiement d'indemnités et de réparations", écrit le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi au secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Donald Trump a prévenu que le Pentagone mènerait "sans aucun doute" de nouvelles frappes si l'Iran enrichissait de l'uranium à des niveaux lui permettant de fabriquer des armes nucléaires.

Selon l'AIEA, il est l'unique pays non doté de cet armement à enrichir de l'uranium à un niveau élevé (60%), bien au-delà de la limite de 3,67% fixée par l'accord in-

ternational conclu en 2015 avec les grandes puissances, dont Donald Trump s'est retiré lors de son premier mandat en 2018.

Pour fabriquer une bombe, l'enrichissement doit être poussé jusqu'à 90%.

Au moment de la trêve en début de semaine, Téhéran a rejeté la demande de l'AIEA de revisiter ses installations bombardées et le ministre Araghchi a fustigé des "intentions malveillantes" de son directeur Rafael Grossi.

Un journal iranien ultraconservateur, Kayhan, est même allé jusqu'à l'accuser d'être "un espion du régime sioniste".

"On doit aussi officiellement dire que (M. Grossi) sera jugé et exécuté dès son arrivée en Iran pour espionnage au profit du Mossad et pour prendre part au meurtre du peuple opprimé de notre pays", a menacé de mort l'organe de presse.

Le chef de la diplomatie allemande Johann Wadepuhl, soutien d'Israël, a exigé de l'Iran qu'il "cesse" ses "menaces" contre M. Grossi. Une "condamnation" de Téhéran à laquelle s'est jointe la diplomatie argentine. Le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio avait déjà fustigé samedi sur X des propos "inacceptables".

"Non, il n'y a aucune menace" contre M. Grossi et ses inspecteurs qui "sont en sécurité" en Iran, a assuré son ambassadeur à l'ONU à New York, Amir Saied Irvani, dimanche sur la télé américaine CBS.

Durant la guerre, l'Iran a arrêté plusieurs dizaines d'hommes présentés comme

des espions à la solde d'Israël et saisi des drones et des armes.

Son Parlement a voté dimanche l'interdiction du recours à des moyens de communication sans autorisation dont internet par satellite de l'américain Starlink, propriété d'Elon Musk, a rapporté l'agence de presse officielle Irna.

Israël avait notamment visé des infrastructures civiles.

Par ailleurs, la frappe israélienne le 23 juin contre la prison d'Evine à Téhéran a fait 71 morts, selon un bilan dimanche du pouvoir judiciaire iranien.

Des opposants et des prisonniers étrangers ou binationaux, dont des Français, sont détenus dans ce centre pénitentiaire ultra sécurisé, dans le nord de Téhéran.

Les Français Cécile Kohler et Jacques Paris, détenus depuis trois ans pour "espionnage", "n'auraient pas été touchés", selon le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot, Paris qualifiant le couple d'"otages d'Etat".

Selon le ministère iranien de la Santé, au moins 627 personnes ont été tuées et environ 4.900 blessées durant la guerre contre Israël.

Les tirs iraniens vers Israël ont fait 28 morts, selon les autorités israéliennes.

Ce conflit sans précédent pourrait ouvrir une "nouvelle voie" au Moyen-Orient, pour des règlements à Gaza et entre Israël, le Liban et la Syrie, a plaidé l'émissaire américain pour ce dernier pays, Tom Barrack.

Le sud de l'Europe étouffe sous une chaleur sans répit



Températures record en Espagne et au Portugal, "refuges climatiques" en Italie et une canicule d'une ampleur géographique "jamais vue" en France: le sud de l'Europe a étouffé lundi sous une chaleur qui s'est abattue pendant le week-end sans perspective de répit immédiat.

Samedi déjà, l'Espagne a enregistré une température de 46°C à Huelva, dans le sud du pays, près de la frontière avec le Portugal, un record pour un mois de juin, a confirmé lundi l'agence météorologique nationale (Aemet). Le précédent record historique pour juin remontait à... 1965 à Séville, avec une mesure de 45,2°C.

Aucun répit le lendemain en Espagne: "Dimanche a été le 29 juin le plus chaud dans l'en-

semble de l'Espagne depuis au moins 1950", a encore indiqué l'Aemet.

Et lundi, l'agence météo espagnole a émis une alerte à la fois pour des "températures extrêmes" mais aussi pour des orages et des tempêtes, comme le Portugal voisin en a déjà connu dimanche. Le mercure devait de nouveau dépasser les 40 degrés dans plusieurs régions des deux pays ibériques, en particulier dans la zone frontalière.

Au Portugal, le thermomètre a quant à lui atteint dimanche 46,6°C à Mora, une bourgade située à un peu plus d'une centaine de kilomètres à l'est de Lisbonne. Selon les médias locaux, il s'agit également d'un nouveau record pour un mois de juin et le précédent remontait aussi à 1965.

En Italie, le ministère de la Santé a placé en alerte rouge 17 villes à travers le pays, dont Rome, Milan, Florence et Vérone.

"L'Italie connaît une des plus fortes vagues de chaleur de l'été" qui, de surcroît, est marquée par sa durée particulièrement longue, a commenté auprès de l'AFP l'expert Antonio Spano, fondateur du site spécialisé ilmteo.it.

Alors que les pompiers combattaient des feux de forêt dans plusieurs régions, les médias italiens ont rapporté qu'une femme de 77 ans est décédée dimanche, suffoquée par la fumée d'un incendie faisant rage près de chez elle à Potenza, dans le sud du pays. Au Portugal aussi, le risque d'incendie était considéré maximal dans la plupart des zones de forêt, et quelque 160 pompiers tentaient toujours lundi de venir

à bout d'un incendie qui s'était déclaré la veille près de Castelo Branco (centre).

Après le décès en Espagne samedi de deux personnes travaillant sur la voirie, une femme à Barcelone (nord-est) et un homme à Cordoue (sud), probablement à la suite d'un coup de chaleur, les syndicats ont de leur côté appelé les entreprises à "mettre en place des mesures préventives pour éviter les conséquences des températures élevées sur la santé des travailleurs, en particulier ceux qui exercent leur activité en extérieur".

La tendance est nette: les vagues de chaleur deviennent plus intenses, plus fréquentes, commencent plus tôt et interviennent plus tard à la fin de l'été sous l'effet du changement climatique.

En France, la période scolaire est désormais concernée: le pays avait connu une vague de chaleur inhabituelle en septembre 2023, et c'est aujourd'hui la dernière semaine d'école qui est frappée.

Météo-France a placé lundi et mardi 84 départements sur les 95 que compte le pays (hors outre-mer) en vigilance orange, avec des températures qui pourront dépasser localement les 40 degrés, une vague de chaleur appelée à durer au moins jusqu'en milieu de semaine.

Une telle extension géographique, "c'est du jamais vu", a dit dimanche soir à l'AFP la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher.

Les entreprises ont été appelées à "protéger leurs salariés" et quelque 200 écoles publiques, sur 45.000, feront l'objet d'une fermeture partielle ou totale lundi, mardi ou mercredi.

En Italie, en Espagne et au Portugal, l'année scolaire est déjà terminée et la plupart des transports des grandes villes sont climatisés, contrairement à la majorité des lignes de métro à Paris.

Le Royaume-Uni aussi était touché par cette vague de chaleur au premier jour du tournoi de tennis à Wimbledon. Les autorités britanniques ont ainsi lancé une alerte orange dans cinq régions d'Angleterre, dont Londres.

Félix Tshisekedi : L'accord de paix entre la RDC et le Rwanda ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité

L'accord signé par la République démocratique du Congo et le Rwanda, visant à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, "ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité", a déclaré lundi le président congolais Félix Tshisekedi dans un message se voulant porteur d'espoir.

Riche en ressources naturelles et notamment en minerais, l'est congolais est en proie depuis 30 ans à des conflits successifs. Ces derniers mois, les violences se sont intensifiées dans cette région frontalière du Rwanda, avec la prise des grandes villes de Goma et Bukavu par le groupe antigouvernemental M23, soutenu par Kigali et son armée.

Après l'échec de plusieurs tentatives de négociations entre la RDC et le Rwanda, et le lancement par le Qatar d'une médiation encore en cours entre Kinshasa et le M23, un texte a finalement été signé vendredi par la ministre des Affaires étrangères congolaise Thérèse Kayikwamba Wagner et son homologue rwan-

dais Olivier Nduhungirehe, sous les auspices des Etats-Unis lors d'une cérémonie à Washington.

Cet accord, que le président américain Donald Trump s'est félicité d'avoir obtenu, qualifié d'"étape importante" pour la paix par l'Union africaine et les Nations unies, ou encore de "pas en avant historique" par Paris, a été conclu après une série de trêves et d'accord de cessez-le-feu systématiquement rompus au cours des dernières années.

Il prévoit des dispositions sur "le respect de l'intégrité territoriale et l'arrêt des hostilités" dans l'est de la RDC. Elles doivent encore être mises en œuvre.

L'accord comprend également un volet économique peu détaillé. Le président congolais avait évoqué en avril un accord minier avec le conseiller américain pour l'Afrique Massad Boulos, en visite alors à Kinshasa.

"Cet accord signé par les ministres des Affaires étrangères de nos deux pays lors d'une cérémonie solennelle présidée par le secrétaire

d'Etat américain Marco Rubio (...) ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité, de coopération et de prospérité pour notre nation", a affirmé Félix Tshisekedi dans un discours vidéo diffusé lundi à l'occasion des 65 ans d'indépendance de l'ancienne colonie belge.

Ce texte, que M. Tshisekedi a lui aussi qualifié d'"historique" et devant marquer "un tournant décisif" pour mettre fin au conflit, "n'est pas seulement un document, il est une promesse de paix pour les populations" de l'est de la RDC, a ajouté le chef de l'Etat.

Et alors que des pans entiers de la région sont sous contrôle du M23, le président congolais a affirmé vouloir "rétablir pleinement l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national".

Le M23, comme les milices locales pro-Kinshasa qu'il combat, n'a jamais officiellement reconnu les précédents cessez-le-feu. Et les observateurs, tout comme certains habitants de Goma, craignent que l'accord de paix ne reste

qu'au stade de "geste symbolique".

Le front dans l'est de la RDC s'est stabilisé depuis février. Mais des violences se poursuivent entre le M23 et une myriade de milices locales plus ou moins autonomes, qui mènent des actions de guérilla.

Le M23 peine à administrer les territoires qu'il a conquis. L'ONG Human Rights Watch a par ailleurs accusé en juin le M23 d'exécutions sommaires de civils dans les zones occupées, notamment à Goma.

Kigali nie soutenir militairement le M23 mais affirme que sa sécurité est depuis longtemps menacée par des groupes armés, notamment les FDLR, créées par d'anciens dirigeants hutus liés au génocide rwandais de 1994 et installés depuis en RDC.

Premier producteur mondial de cobalt, la RDC, gigantesque pays des Grands Lacs, détient aussi dans les sous-sols d'importantes réserves de coltan, minerais stratégiques pour l'industrie électronique.

Economie

HCP: La demande intérieure progresse de 8% au T1-2025

La demande intérieure a progressé de 8% au premier trimestre 2025 au lieu de 4% la même période de l'année 2024, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

La contribution de cette demande à la croissance économique nationale s'est élevée à 8,5 points au lieu de 4,3 points une année auparavant, précise le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au premier trimestre 2025.

Ainsi, les dépenses de consommation finale des ménages ont affiché une hausse de 4,4% au lieu de 2,8% le même trimestre de l'année précédente, contribuant pour 2,6 points à la croissance contre 1,7 point, relève le HCP.

De son côté, l'investissement brut (formation brute de capital fixe ; variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeur) a enregistré une forte hausse de 17,5% au lieu de 4,9% la même période de l'année précédente, contribuant à la croissance de 4,9 points au lieu de 1,4 point, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la consommation finale des administrations publiques a connu un ralentissement de son taux d'accroissement passant de 5,5% au premier trimestre 2024 à 5,2%, contribuant pour 0,9 point à la croissance au lieu de 1 point.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services en volume ont affiché une hausse de 9,8% au lieu de 7,6% la même période de l'année 2024, avec une contribution négative à la croissance de 4,7 points au lieu d'une contribution négative de 3,7 points.

Les exportations ont enregistré un ralentissement de leur taux d'accroissement passant de 5,8% le premier trimestre 2024 à 2,2%, avec une contribution à la croissance de 0,9 point au lieu de 2,5 points le même trimestre de l'année dernière.

Dans ce cadre, les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé, au premier trimestre 2025, une contribution négative à la croissance de 3,8 points au lieu d'une contribution négative de 1,3 point une année passée.

La croissance économique du Maroc atteint 4,8% au premier trimestre 2025



La croissance économique du Maroc s'est améliorée au premier trimestre 2025.

Selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP), elle s'est établie à 4,8% contre 3% à la même période de l'année 2024.

« Le Produit intérieur brut en volume, corrigé des variations saisonnières, a affiché un accroissement de 4,8% au lieu de 3% au premier trimestre de l'année précédente », a souligné l'institution publique qui tient compte de

l'accroissement des impôts sur les produits nets des subventions de 6% au lieu de 6,7%.

Dans sa note d'information sur la situation économique nationale au premier trimestre 2025, l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc indique que les activités non agricoles ont affiché une augmentation de 4,6% et celles du secteur agricole une hausse de 4,5%.

Dans le détail, la valeur ajoutée du secteur secondaire en volume, corrigée des variations saisonnières (cvs), est ressortie en hausse de 4,5% au lieu de 3,2% au premier trimestre de l'année précédente.

Le HCP justifie cette progression par la hausse des valeurs ajoutées des activités du bâtiment et travaux publics de 6,3% au lieu de 2,5%, de l'électricité et eau de 5% au lieu de 4,2% et des industries de transformation de 3,4% au lieu de 1,7%.

Les activités de l'industrie d'extraction en forte baisse

L'institution explique également cette variation par le ralentissement des activités de l'industrie d'extraction de 6,7%

de 5,9%), des services rendus par l'administration publique générale et la sécurité sociale (5,3% au lieu de 3,4%), du commerce et réparation de véhicules (4,3% au lieu de 4%) et des services immobiliers (0,8% au lieu d'une baisse de 1,4%).

Il est important de noter que l'évolution de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a également été marquée par le ralentissement des activités du transport et entreposage à 4% au lieu de 6,5%, de la recherche et du développement et des services rendus aux entreprises (3,9% au lieu de 4%) et de l'information et la communication (0,5% contre 3,3%).

Ce qui explique que « la valeur ajoutée du secteur non agricole a connu une augmentation de 4,6% durant le premier trimestre 2025 au lieu de 3,6% une année auparavant ».

Quant à la valeur ajoutée du secteur primaire, les données montrent qu'elle s'est améliorée au cours du premier trimestre 2025, enregistrant une augmentation de 4,3% au lieu d'une baisse de 4,3% durant la même période en 2024.

De l'avis du Haut-commissariat, « cette évolution s'explique par la hausse de l'activité agricole de 4,5% au lieu d'une baisse de 5% une année auparavant et par la baisse de celle de la pêche de 0,3% au lieu d'une hausse de 10,6% ».

Alain Bouithy



Amélioration des activités non agricoles et de celles du secteur agricole, selon le HCP

Le besoin de financement de l'économie nationale représente 2% du PIB

Avec la hausse de 6,9% du PIB à prix courants au lieu de 6,8% au même trimestre de l'année passée et la baisse de 7,5% des revenus nets reçus du reste du monde au lieu d'une baisse de 6,3, le revenu national brut disponible a enregistré une croissance, au premier trimestre 2025, de 6% au lieu de 5,9%.

Compte tenu de l'accroissement de 6,7% de la consommation finale nationale en valeur au lieu de 6% enregistré une année auparavant, l'épargne nationale s'est située à 26,8% du PIB au lieu de 27,6%.

L'investissement brut (FBCE, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeur) a représenté 28,8% du PIB au lieu de 26,6% durant le même trimestre de l'année précédente. Ce qui dégage un besoin de financement de 2% du PIB.

Le trafic commercial portuaire en hausse de 10,2% au T1-2025

Le volume global du trafic commercial manutentionné au sein des ports nationaux a atteint 60,8 millions de tonnes au premier trimestre de 2025, en augmentation de 10,2%, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette dynamique est due au renforcement du trafic de transbordement (+12,7%) qui a occupé à lui seul 49,9% du total du trafic, précise la DEPF dans

sa récente note de conjoncture, relevant la consolidation du trafic des exportations (+13,7%), des importations (+2,8%), ainsi que celui du cabotage (+31,6%).

S'agissant du trafic des passagers, les ports marocains ont vu transiter 720.645 passagers à fin mars 2025, en hausse de 3,9%. Quant à l'activité de croisière, elle a enregistré une croissance de 46,9% au premier trimestre 2025 pour un volume de 55.668 croisiéristes, rapporte la MAP.

Pour ce qui est de l'activité de transport aérien, le nombre de voyageurs accueillis dans les aéroports nationaux poursuit sa croissance à deux chiffres au terme du premier trimestre de 2025, en raffermissement de 16,4%, après une performance de +13,9% un an auparavant.

Par ailleurs, diverses mesures ont été adoptées pour faciliter le retour au pays des Marocains résidant à l'étranger

(MRE), durant l'été 2025 et ce, dans le cadre de l'opération Marhaba 2025 qui se déroule sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ainsi, 29 navires seront mobilisés sur 12 lignes maritimes depuis les ports de l'Italie, la France et l'Espagne.

En outre, l'accompagnement de proximité sera assuré cette année via 24 centres d'accueil, dont 18 sur le territoire national et 6 à l'étranger.

Rencontre des deux rives

L'offre d'investissement dans la région de l'Oriental présentée à Malaga

L'offre de richesse et la diversité de l'offre d'investissement dans la région de l'Oriental ont été présentées, les 26 et 27 juin à Malaga, lors de la deuxième édition de l'événement "Rencontre des deux rives : l'Orient et l'Andalousie".

Organisé par l'Association des jeunes méditerranéens en partenariat avec l'Agence pour le développement de l'Oriental (ADEO), la Chambre de commerce, d'industrie et de services de l'Oriental (CCIS-O), et le Conseil provincial de Malaga et sa Chambre de commerce, cet

événement s'inscrit dans la dynamique de dialogue euro-méditerranéen associant les dimensions économique et culturelle.

Lors de la session inaugurale, tenue au siège de la Chambre de commerce de Malaga, plusieurs présentations ont été données sur les opportunités d'investissement dans la région de l'Oriental et ses atouts touristiques, au Port Nador West Med, au tissu économique local, en plus d'un exposé sur l'économie locale de Malaga par la Chambre de commerce.

Les interventions se sont

ainsi focalisées sur les facilités offertes par le Centre régional d'investissement (CRI) de Nador, les atouts touristiques de la région et les actions de la délégation régionale du tourisme, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, la vice-présidente de la Chambre de commerce de Malaga, Paloma Moreno, a plaidé pour des partenariats innovants dans les secteurs du tourisme et de la logistique, soulignant l'importance d'une gestion intelligente des ressources.

Pour la présidente de l'Asso-

ciation des jeunes méditerranéens, Yousra Boudih, cet événement constitue "une plateforme fondatrice pour un partenariat euro-méditerranéen durable".

De son côté, le directeur général de l'ADEO, Mohamed Mbarki, a mis en exergue le rôle des jeunes dans la consolidation des liens entre les deux rives de la Méditerranée, appelant à capitaliser sur les liens historiques unissant le Maroc à l'Andalousie pour impulser une dynamique de co-développement.

Le président de la CCIS-O,

Hafid El Jouardi, a, quant à lui, proposé l'ouverture d'une ligne maritime directe entre le port de Beni Ansar et Malaga, mettant en avant le positionnement stratégique de la région de l'Oriental et les projets structurants qu'elle abrite.

Saluant la dynamique ayant marqué cette édition, les participants ont recommandé de faire de la "Rencontre des deux rives" un rendez-vous annuel au service d'un partenariat équilibré et d'une intégration euro-méditerranéenne fondée sur des projets concrets.

Des investisseurs saoudiens explorent les opportunités d'investissement au Maroc

Une délégation de haut niveau de la Fédération des Chambres de commerce saoudiennes (FSC) a entamé dimanche une visite au Maroc, précédée d'une visite similaire en Mauritanie, au cours de laquelle elle a tenu des réunions avec des acteurs économiques marocains en vue de conclure des accords commerciaux et des partenariats.

Un total de 30 entreprises saoudiennes comptent conclure des accords commerciaux et des partenariats avec leurs homologues marocaines, afin de renforcer les relations de coopération économique et d'explorer les opportunités d'investissement disponibles.

Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de la Vision saoudienne 2030, qui visent à diversifier l'économie nationale, à renforcer les partenariats économiques internationaux et à attirer des investissements de qualité dans le Royaume saoudien, rapporte la MAP.

Conduite par le président de la FSC, Hassan Al-Huwaizi, la délégation comprend plus de 30 investisseurs saoudiens, ainsi que des représentants de diverses agences gouvernementales.

La délégation saoudienne a tenu des réunions avec des responsables marocains afin de mettre en lumière les opportunités et les incitations à l'investissement au Maroc, ainsi que les possibilités de sceller des partenariats dans des secteurs économiques ciblés.

Les deux côtés espèrent que cette visite ouvrira de nouveaux horizons de coopération en matière de commerce et d'investissement, ajoute la même source, précisant que le volume des échanges commerciaux avec le Maroc s'élève à 5 milliards de riyals saoudiens, dont 13% d'importations, ce qui témoigne d'un important potentiel d'investissement inexploité.

A travers ses visites d'affaires offi-



cielles dans 17 pays ces derniers mois, la Fédération des Chambres de commerce saoudiennes déploie des efforts pour explorer de nouveaux marchés et opportu-

nités et augmenter le volume d'échanges commerciaux et d'investissement avec les pays du monde entier, conclut la même source.



Art & culture

Sherine et Mohamed Chaker signent le clap de fin du festival sous le signe du Tarab



Le rideau est tombé samedi soir sur la 20^e édition du Festival "Mawazine - Rythmes du monde", avec une soirée de clôture riche en émotions, portée par deux grandes voix arabes : l'Égyptienne Sherine Abdel Wahab et le Libanais Mohamed Chaker, qui ont fait vibrer la scène Nahda à Rabat.

C'est le jeune Mohamed Chaker qui a ouvert la soirée, transportant le public avec son timbre chaud et expressif, rappelant inévitablement son père, la légende libanaise Fadel Chaker. A travers une interprétation empreinte de sensibilité, il a su imposer sa propre empreinte artistique, marquant une étape significative dans son ascension. Il a entamé son concert avec "Law Ala Albi", ode aux amours impossibles et aux blessures du cœur, avant d'enchaîner avec "Rouh", "Ma'oul", et "Yana Yana", célèbre tube de Sabah, qu'il a revisité avec modernité et fraîcheur.

Sa performance a brillamment marié le tarab classique à la romance contemporaine, rendant hommage à l'héritage musical familial tout en affirmant sa propre identité scénique. Puis vint le moment tant attendu : dans l'obscurité ponctuée de cris enthousiastes, Sherine Abdel Wahab est apparue sur scène, saluant son public d'un chaleureux "Vous m'avez manqué!", dans un moment de communion spontanée qui a immédiatement en-

flammé l'atmosphère. Elle a lancé sa prestation avec "Habibi Nsay", enchaînant avec ses titres les plus poignants : "We Meen Ekhtar", "Ala Bali", "Mosh Aawza Gherak Enta", "Batamenak", et "Mate' azerch", livrés avec une intensité émotionnelle mêlant douleur et dignité.

Moment fort du spectacle, Sherine a rendu un vibrant hommage à Oum Kalthoum avec "Alf Leila wa Leila", plongeant l'assistance dans la magie du répertoire classique arabe, où les mots enchantent et les mélodies caressent l'âme. Elle a poursuivi avec "Masha'er", hymne aux élan de nostalgie, qu'elle a interprété avec une profonde sincérité, incarnant chaque note avec passion et tendresse.

L'excellence musicale de la soirée doit aussi beaucoup au maestro Medhat Khamis et à son orchestre, qui ont tissé une toile sonore raffinée, soulignant chaque émotion et accompagnant Sherine dans son voyage émotionnel.

Avec cette soirée de clôture mémorable, le Festival Mawazine, placé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, réaffirme, pour sa vingtième édition, son statut de rendez-vous musical incontournable du monde arabe, alliant authenticité, innovation et créativité.

Majida El Roumi envoûte le public au Théâtre national Mohammed V

La Libanaise Majida El Roumi, légende vivante de la chanson arabe, a renoué samedi soir avec son public marocain lors d'un concert d'exception donné au Théâtre national Mohammed V de Rabat, à l'occasion de la 20^e édition du Festival "Mawazine - Rythmes du monde". C'est avec élégance et prestance, signature d'une artiste au rayonnement arabe et international, que la diva libanaise a fait son entrée sur scène. Une foule nombreuse l'attendait avec impatience, prête à communier une nouvelle fois avec une voix qui a marqué des générations.

Accueillie chaleureusement par les youyous, les acclamations et une standing ovation, Majida El Roumi a été accompagnée par des applaudissements nourris tout au long de la soirée, témoignage d'un attachement sincère de la part du public marocain.

Touchée par cet accueil, l'artiste a exprimé son amour et sa profonde estime pour le Maroc, Roi et peuple, se disant ravie de retrouver un public "toujours admiré pour sa sensibilité artistique et son raffinement". La soirée a débuté avec la chanson "Mily Ya Helwa Mily" (2018), avant d'enchaîner avec un florilège de ses plus grands succès : "Khodni Habibi", "Aynak Loyal Sayfiya", "Esma' Qalbi",

"Am Yas'alouni Aleek Al-Nas", "Ana Am Behlam" ainsi que le titre "La Tas'al", interprétée avec brio sur une guitare électrique.

Le moment d'apothéose fut atteint avec l'interprétation des intemporelles "Kon Sadiqi" et "Kalimat", deux titres emblématiques salués par une ovation des festivaliers, visiblement émus et transportés.

Dirigé par le talentueux maestro Lubnan Baalbaki, l'orchestre accompagnant Majida El Roumi a enrichi la soirée de superbes orchestrations, sublimant davantage l'ambiance. La grande surprise de ce concert de plus de deux heures fut sans doute lorsque l'artiste, arborant fièrement le drapeau marocain, a interprété des extraits de chansons du patrimoine national comme "Alach Ya Ghzali" du regretté maître Ma'ati Benkacem, ou encore "Bint Bladi" de feu Abdelssadek Chekara. Un geste symbolique fort qui a souligné la profondeur des liens entre les écoles musicales marocaine et libanaise. Née le 13 décembre 1956 à Kfarchima au Liban dans une famille d'artistes, son père étant le compositeur Halim El Roumi, Majida El Roumi possède une carrière riche s'étalant sur plusieurs décennies. Elle a à son actif 13 albums, dont les célèbres "Kalimat" (1991), "Rasa'il" (1996) et "Etazalt El Gharam" (2006).

Amine Boudchar : La grande affluence au spectacle, animé dans le cadre de Mawazine, une illustration de l'attachement à la musique authentique

Le maestro marocain Amine Boudchar a affirmé, samedi à Rabat, que le spectacle qu'il a donné dans le cadre du Festival Mawazine-Rythmes du monde a connu un grand succès, dépassant toutes ses attentes, soulignant que la grande affluence reflète l'attachement du public marocain et arabe à la musique authentique.

Lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa participation à la 20^e édition du festival, Boudchar a exprimé son immense joie d'apprendre que sa soirée animée vendredi sur la scène Nahda, s'est déroulée à guichets fermés.

Selon les données de la direction du festival, près de 200.000 spectateurs ont assisté au spectacle, ce qu'il a qualifié de véritable

motivation pour continuer à innover et à offrir le meilleur.

Boudchar a également mis en avant son engagement constant à diversifier son programme musical, tant sur le plan de genres musicaux abordés que celui de promotion des jeunes talents, précisant que tous ses concerts sont marqués par la participation de jeunes artistes pour leur offrir une vitrine et libérer leur potentiel, dans un paysage artistique riche en talents prometteurs qui méritent d'être soutenus et accompagnés.

En réponse aux questions des journalistes, l'artiste marocain a indiqué que son projet musical "repose essentiellement sur l'interaction avec le public et la création de moments artistiques exceptionnels", ajoutant qu'il est

"en perpétuelle quête de renouvellement et de créativité afin de proposer des spectacles répondant aux attentes du public, tout en restant fidèle à l'identité artistique marocaine".

Musicien autodidacte passionné depuis son plus jeune âge, Amine Boudchar a su développer ses talents en parallèle avec ses études d'ingénierie, avant d'achever sa formation musicale au Conservatoire en France en 2020.

Avec son projet artistique interactif "La chorale, c'est vous", il s'est imposé comme une figure innovante de la scène musicale, redéfinissant le lien entre artiste et public à travers des performances participatives où les spectateurs deviennent acteurs de l'expérience sonore.



25^{ème} FICAK : "The Village Next to Paradise" remporte le Grand Prix

Le long-métrage somalien "The Village Next to Paradise", réalisé par Mo Harawe, a remporté le Grand Prix "Ousmane Sembène" de la 25^e édition du Festival international du cinéma africain de Kouribga (FICAK), dont la cérémonie de clôture s'est tenue, samedi soir, en présence d'un parterre de personnalités de divers horizons.

Le film, salué par la critique pour la sobriété de ses décors, la profondeur de ses personnages et la sincérité des émotions qu'il transmet, s'est imposé parmi une sélection de quinze longs-métrages africains en compétition officielle.

"The Village Next to Paradise" a également obtenu le Prix de la critique cinématographique africaine, en reconnaissance de la qualité artistique et de l'engagement thématique de l'œuvre.

Dans la catégorie des longs-métrages, le Prix du jury "Nour Eddine Saïl" a été attribué à "Empreintes du vent" de la réalisatrice marocaine Layla Triqui,

tandis que le Prix de la mise en scène "Idrissa Ouédraogo" est revenu à "Radia" de la cinéaste marocaine Khaoula Assebab Benomar. Le Prix du meilleur scénario "Samir Farid" a, quant à lui, été décerné à "Black Tea" du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako.

Par la même occasion, le Prix du meilleur rôle féminin "Amina Rachid" a été remis à la Tunisienne Sara Hanachi pour sa performance dans le long-métrage "Le Pont", alors que le Prix du meilleur rôle masculin "Mohamed Bastaoui" a été décroché par Ben Mahmoud Mboow, pour son rôle dans le film sénégalais "Demba".

Dans la catégorie des courts-métrages, le Grand Prix "Najib Ayad" a été attribué à "Chikha" des réalisateurs Ayoub Layoussifi et Zahoua Raji (Maroc), tandis que le Prix du jury "Paulin Soumanou Vieyra" est revenu à "Noce d'eau" de la réalisatrice béninoise Aurielle Jioya.

Grande nouveauté de cette édition, le Prix de la Fédération des festivals panafricains de cinéma et de télévision a été remporté par le court-métrage libyen "Rise", du réalisateur Osama Rezzg, témoignant de l'ouverture du festival à de nouveaux réseaux cinéphiles du continent. Par ailleurs, le film tunisien "Le Pont" de Walid Mattar s'est vu attribuer le Prix "Don Quichotte" de la Fédération nationale des ciné-clubs au Maroc (FNCCM), tandis que le film marocain "Casa-Dakar" d'Ahmed Boulane a reçu une mention spéciale.

Cette 25^e édition a été particulière à plus d'un titre, a souligné le directeur du festival, Iz-Eddine Gourirran, notant qu'elle marque un quart de siècle d'engagement en faveur du cinéma africain et du dialogue des cultures.

Intervenant à cette occasion, il a relevé que ce rendez-vous cinématographique a été aussi l'occasion de célébrer la créativité, l'inclusion et la résilience

des artistes qui, malgré les défis, "continuent de faire rayonner notre continent sur les écrans du monde".

La cérémonie de clôture, rehaussée par la présence du gouverneur de la province de Kouribga, a également rendu un vibrant hommage à la figure du cinéma marocain Omar Sayed, dans une ambiance festive mêlant émotion, reconnaissance et célébration du 7⁰ art africain.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le FICAK 2025 a accueilli 350 cinéastes venus de 45 pays, dans une célébration de la création cinématographique africaine, de ses talents émergents et de ses mutations profondes.

Placée sous le signe "Du griot à l'algorithme, le cinéma évolue", cette édition a permis d'approfondir la réflexion sur l'impact de l'IA sur les métiers, les récits et les imaginaires du 7^e art à l'échelle du continent.

Présence marocaine remarquable dans deux expositions collectives aux Rencontres d'Arles de photographie

Les Rencontres de la photographie d'Arles (France), dans leur 56^e édition prévue du 7 au 14 juillet prochain, enregistrent une présence marocaine remarquable à travers deux expositions collectives mettant en lumière les œuvres de 38 photographes marocains — une représentation artistique inédite dans l'histoire de ce prestigieux événement international.

Cette participation a été rendue possible grâce au soutien du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et à son réseau, sachant que vingt de ces artistes vivent dans divers pays d'accueil, tels que la France, les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Italie, le Royaume-Uni, le Canada et la Chine. Une configuration qui reflète, une fois de plus, la dimension mondiale de la création photographique au sein de la diaspora marocaine, selon un communiqué du CCME relatif à cet événement.

Les deux expositions sont soutenues par le CCME et organisées respectivement par les Rencontres de la photographie de Marrakech et l'Association marocaine pour l'art photographique.

Dans sa présentation de cette édition, Christophe Wiesner, directeur des Rencontres d'Arles, déclare : « Nos identités ne sont pas enracinées dans un seul territoire. Elles s'étendent, se mélangent, se déplacent et se recréent sans cesse ».

S'inscrivant dans la pensée d'Edouard Glissant, qui célèbre l'entrelacement des cultures et la richesse des rencontres, cette nouvelle édition propose d'explorer l'image dans sa forme polyphonique. Ici, la photographie dépasse la simple perspective exotique, en

intégrant l'altérité dans une dynamique d'échange et de "traduction culturelle", poursuivant ainsi les réflexions de l'anthropologue Alban Bensa. La photographie y est conçue comme un outil de résistance, de témoignage et de transformation sociale face aux crises contemporaines.

L'engagement est le fil conducteur de l'ensemble de la programmation de cette 56^e édition. Les organisateurs soulignent qu'à une époque marquée par la montée des nationalismes conservateurs, le nihilisme croissant et les crises environnementales, les regards photographiques proposés offrent une alternative nécessaire aux discours dominants, en célébrant la diversité des cultures, des identités et des origines. Ils aspirent à un monde qui accepte la pluralité et respecte les différences culturelles.

La première exposition, intitulée « Croisements de parcours : au-delà des frontières », est organisée par les Rencontres de la photographie de Marrakech. Elle s'inspire de l'esprit de la Marche Verte en proposant une invitation artistique à repenser les frontières non pas comme des lignes de séparation, mais comme des espaces de passage, d'échange, d'appartenance et de dialogue.

La deuxième exposition, organisée par l'Association marocaine pour l'art photographique, s'intitule « Intersections : un regard particulier sur la photographie marocaine ». Elle réunit 18 photographes marocains issus de différentes



génération et horizons, et interroge la mémoire, l'identité en mutation, les récits personnels, les tensions politiques, les frontières physiques et mentales, ainsi que des thématiques liées au corps, à l'espace public et à la condition féminine.

Y participent des artistes résidant au Maroc : Jaâfar Akil, Abderrazak Bensaâbène, Ahmed Ben Ismail, Youssef Bensouda, Lahcen Boubelghiti, Mohamed Mali, Mehdi Meriouh, Safaa Ma-

zizh, Jamal El Moussouni, Miloud Sghiri.

Ainsi que ceux de la diaspora :

Yasmina Alaoui (Etats-Unis), Karima Hajji (Belgique), Idriss El Aroussi, Hicham Benahaddou, Badr El Hammami, Yasmine Hajji, Mouna Karimi, Fatima Mazmouz (France).

L'exposition est accompagnée de la publication d'un bel ouvrage de 136 pages, réalisé en partenariat entre l'Association marocaine pour l'art photographique et le CCME.

Par ailleurs, le programme officiel de cette 56^e édition comprend une exposition photographique majeure intitulée « Discours croisés : le Maroc regardant et regardé », qui rassemble les œuvres de 40 artistes, dont 20 Marocains. Elle propose un dialogue visuel innovant autour du Maroc, à la fois objet et sujet de représentation. Y participent des photographes marocains résidant : en France (Mehdi Aït El Mellali, Elias El Fares, Nizar El Hajri,

Asmaa Akhnouch, Morgan Ahmar, Louisa Ben), aux Pays-Bas (Sabrina Charbelly, Mounir Raji, Maryam Touzani), au Canada (Mohamed El Khaito), au Royaume-Uni (Hamza El Frouji), en Chine (Anas & Aziz), en Italie (Imane Zouine), ainsi qu'au Maroc (Yassine Salami, Reda Tabit, Ali El Madani, Yasmine Hatimi, Saïf Kousmat, Abderrahman Aja, Charaf Lahib).

Paris Youssef Lahlali

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3				■						
4						■			■	
5			■		■					
6								■		
7			■							
8				■						
9		■				■				
10									■	

HORIZONTALEMENT

- 1- Pour une pêche du grand large
- 2- Mettre en alerte
- 3- Fête d'assaut - Ecimés
- 4- Occlusion intestinale - Montré les dents
- 5- Titane - Confier au sol
- 6- Plus frivole - Vieux
- 7- Indique - Remue du Canada
- 8- Sou roumain - Benfermé et isolé
- 9- Bruit - Chef
- 10- Infusé - Naïf

VERTICALEMENT

- 1- Cockpits
- 2- Cautionnée
- 3- Eau du Congo - Plus neuf
- 4- Tour - Versant non ensoleillé - Métal
- 5- Indiens - Rempli
- 6- Eclat - Majesté
- 7- Eau de France - Cité breuvée
- 8- Méritant le respect
- 9- Reume - Conduite d'eau usées
- 10- Elles séparent le sucre de la mélasse

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	E	N	E	R	A	T	E	U	R
2	A	M	E	N	A	G	E	■	L	I
3	L	U	■	T	N	■	R	A	C	E
4	A	L	L	E	G	O	R	I	E	■
5	N	E	O	■	E	M	A	■	R	A
6	T	■	U	L	M	A	I	R	E	S
7	E	T	R	I	E	R	■	A	■	P
8	R	A	D	O	N	■	F	I	N	I
9	I	■	E	N	T	O	U	R	E	R
10	E	U	S	■	S	U	R	E	T	E

Grilles de sudoku

Facile

	6	7			3	1		
8	2						9	
3			8	9	1		2	
	3			5		8		
5		4				2		1
		8		1			7	
8		6	4	5				7
	1						4	5
		6	1			9	8	

Moyen

4				7	3		9	2
9	2		8					
		7	4					
		9		6				4
		1	8		7			
8			3		1			
					9	2		
					8		5	3
7	5	3	4					6

Difficile

		7	8		5			
				6	2			3
		3			7	2		
								1
3			7	1	9			6
5								
		5	9			4		
1			3	7				
		2			4	7		

Expert

4	9							
			3					8
3		1	5					9
			8		4	9	2	
			6				8	
		7	8	1	3			
7					8	3		4
	1				5			
							5	2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	3	9	1	7	4	8	2	6
4	7	2	8	6	5	3	9	1
8	1	6	9	3	2	4	5	7
9	6	4	2	1	8	7	3	5
7	5	1	3	4	9	6	8	2
3	2	8	7	5	6	1	4	9
1	9	7	5	8	3	2	6	4
2	4	3	6	9	7	5	1	8
6	8	5	4	2	1	9	7	3

Moyen

5	4	3	9	7	2	8	6	1
6	2	1	3	8	4	7	5	9
7	8	9	6	1	5	3	2	4
3	1	7	5	6	9	4	8	2
2	6	5	8	4	3	1	9	7
4	9	8	1	2	7	5	3	6
9	7	4	2	5	8	6	1	3
8	3	6	4	9	1	2	7	5
1	5	2	7	3	6	9	4	8

Difficile

4	2	9	5	8	7	6	1	3
6	5	1	3	4	9	2	8	7
3	8	7	1	2	6	4	5	9
8	7	5	4	3	1	9	2	6
1	4	2	6	9	8	3	7	5
9	3	6	2	7	5	8	4	1
7	6	8	9	1	4	5	3	2
5	1	3	8	6	2	7	9	4
2	9	4	7	5	3	1	6	8

Expert

8	5	2	6	1	7	3	4	9
1	4	6	8	3	9	5	2	7
7	3	9	2	5	4	1	8	6
3	9	8	7	2	1	4	6	5
5	1	7	3	4	6	2	9	8
2	6	4	9	8	5	7	1	3
6	8	3	4	7	2	9	5	1
9	2	1	5	6	3	8	7	4
4	7	5	1	9	8	6	3	2

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUJANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
A MAJORATION
N° : 15/2025/CS-BG
En Lot Unique
« Séance publique »

Le 25/07/2025 à 10H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international à majoration n° 15/2025/CS-BG, pour : PRESTATIONS DE SURVEILLANCE ET DE GARDEIENNAGE DES INSTALLATIONS SPORTIVES A LA PROVINCE DE TAROUJANT.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 25 000,00 (VINGT CINQ MILLE DIRHAMS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 721 204,45 DHS (UN MILLIONS SEPT CENT VINGT ET UN MILLE DEUX CENT QUARANTE-CINQ CENTIMES) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures. Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 400 000,00 (TTC). (Quatre cent mille Dirhams, Toutes Taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DHS. (Huit mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt mille dirhams (400.000,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Sept mille sept cent dirhams (7.700,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt mille dirhams (400.000,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 400 000,00 (TTC). (Quatre cent mille Dirhams, Toutes Taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DHS. (Huit mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre mille Dirhams (4 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux cent six mille six cent quarante dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (206640,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 400 000,00 (TTC). (Quatre cent mille Dirhams, Toutes Taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DHS. (Huit mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre mille Dirhams (4 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux cent six mille six cent quarante dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (206640,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 400 000,00 (TTC). (Quatre cent mille Dirhams, Toutes Taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DHS. (Huit mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre mille Dirhams (4 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023, en application de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1502-23 du 24 Kaada 1444 (13 juin 2023)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux cent six mille six cent quarante dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (206640,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES
T/J/E/S
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRE DE PRIX N° :
13/2025

Le 15/07/2025 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune Harbil à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts simplifiés sur offres de prix suivants : AO n° 13/2025 à 11 heures

OBJET : Etudes techniques et suivi des travaux ; Travaux d'aménagement et de renforcement du réseau d'éclairage public sur la ville de Lamansourte commune de Harbil

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TTC 90000,00 DHS TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1800,00 dhs (mille huit cent dirhams).

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site du portail électronique des marchés publics, suivant : www.marchespublics.gov.ma.

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate-forme du portail des marchés public de l'état : www.marchespublics.gov.ma

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4238/PA

ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CIRCHAOUA
COMMUNE SIEH MOUKTAR

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 07/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national N°07/2025 du 21/07/2025, relatif à :

Programme de mise à niveau du centre Sidi Mokhtar au titre de l'année 2022:

- Travaux d'aménagement de la voie reliant la RNE et Hay Erriad vers centre Ouled El Mezzan-RP2001 sur une Longueur de 1000m.
- Travaux d'aménagement d'une partie de l'avenue périphérique Hay Erriad sur une Longueur de 360m.

a été rectifié comme suit :

la qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
J	24	4

N° 4232/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH SAFI
PREFECTURE MARRAKECH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 14/2025/EXP En Lot Unique
« Séance publique »

Le 24/07/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix en lot unique n°: 14/2025/EXP pour :

Objet	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement Prévision
ACHAT DE LIVRES POUR LES COINS DE LECTURE AUX ECOLES PIONNIERS RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUJANT	1 743 110,00 DHS UN MILLIONS SEPT CENT QUARANTE-TROIS MILLE CENT DIX DHS	26 000,00 VINGT SIX MILLE DHS

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 4233/PA

- AFRIC FIRE PROTECTION -
Augmentation du Capital Social
Le Procès Verbal de la décision de l'association unique en date du 11/06/2025 de la société «AFRIC FIRE PROTECTION», immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous N°481519 a décidé :
1-D'augmenter le capital social de 400 000,00 dhs afin de le porter de 100 000,00 à 500 000,00 dhs par création de 4000 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune en numéraires, souscrites en totalité, libérées et attribuées à Mr SLAOUI BADR.
2-Mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 25/06/2025 sous le numéro 977911.

N° 4239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENTRA
DIRECTION

PROVINCIALE DE SIDI
SLIMANE

Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
21/DPSS/2025

Le mercredi 23 juillet 2025 à dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 21/DPSS/2025 pour RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE VINGT (20) SALLES DE CLASSE ET LEUR SANITAIRE DESTINEES A L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DE TREIZE (13) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de soixante mille

dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 4240/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENTRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
22/DPSS/2025

Le mercredi 23 juillet 2025 à dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera

procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 22/DPSS/2025 pour CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) SALLES DE CLASSE ET LEUR SANITAIRE DESTINEES A L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DE TREIZE (13) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de soixante-dix mille dirhams TTC (70 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 4241/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENTRA
DIRECTION
PROVINCIALE DE
SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
23/DPSS/2025

Le mercredi 23 juillet 2025 à onze heures 00 minutes (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 23/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'EXTERNAT DU LYCEE KACEM AMINE A LA COMMUNE DAR BEL AMRI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A SIDI SLIMANE. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions cent dix-huit mille sept cent trente-deux dirhams, 60 centimes TTC (2 118 732,60 dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 4242/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Région de Casablanca-Settat
Province de Sidi Slimane
Centre Oued Anasse
Collège Laagagha-Settat
C. T. de Laagagha

Programme prévisionnel triennal modifié

Maître d'ouvrage : Commune de Laagagha

Année budgétaire (N) : 2025

En application de l'article 17 du Décret n° 2-02-431 relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel triennal modifié des marchés que la commune de Laagagha envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 :

1 Prestations de travaux

1.1 Année budgétaire : 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Entretien courant de bâtiments	Commune de Laagagha	50 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
2	Travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagagha	Commune de Laagagha	1 600 000,00	Appel d'offres ouvert national	Avant 31/12/2025	
3	Travaux d'aménagement des échantillons Oued Anasse, Laagagha, Al Mers, Oued H Ouar, Oued Sed et Lagaba en part à la commune de Laagagha.	Commune de Laagagha	9 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Avant 31/12/2025	
4	Travaux de mise à niveau au centre Laagagha au niveau RN N°1 et RN N° 1039 à la commune de Laagagha.	Centre de Laagagha	40 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Avant 31/12/2025	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

1.2 Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de construction des routes à commune de Laagagha	Commune de Laagagha
2	Travaux d'aménagement des pistes et chemins à la commune de Laagagha	Commune de Laagagha

1.3 Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de construction des routes à commune de Laagagha	Commune de Laagagha
2	Travaux d'aménagement des pistes et chemins à la commune de Laagagha	Commune de Laagagha
4	Aménagement commerciale social rural boucharal	Douar Oued el Labab
5	Aménagement chemins Lagaba	Douar Lagaba

2 Prestations de fournitures

2.1 Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Achat de petit matériel forgible de décoration et de pavement.	C. Laagagha	40 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	Commune de Laagagha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
3	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Commune de Laagagha	1 500,00	BC	Avant 31/12/2025	
4	Entretien et réparation courant de matériel et mobilier de bureau.	Commune de Laagagha	1 500,00	BC	Avant 31/12/2025	
5	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Commune de Laagagha	40 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
6	Fourniture pour matériel technique et informatique	Commune de Laagagha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
7	Achat des produits insecticides pestocides et insecticides	Commune de Laagagha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
8	Achat de produits insecticides	C. Laagagha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
9	Achat de produits de vaccination	Commune de Laagagha	40 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
10	Achat d'arbres et de plantes	Commune de Laagagha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
11	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	Commune de Laagagha	50 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
12	Achat d'arbres (8 m x 12 m)	Commune de Laagagha	45 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
13	Achat des ordinateurs portables	Commune de Laagagha	35 500,00	BC	Avant 31/12/2025	
14	Achat de matériel et mobilier de bureau	Commune de Laagagha	200 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
15	Acquisition d'une imprimante et d'un logiciel informatiques.	Commune de Laagagha	800 000,00	Appel d'offres ouvert national	Avant 31/12/2025	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

2.2 Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de petit matériel forgible de décoration et de pavement.	Commune de Laagagha
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	Commune de Laagagha
3	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Commune de Laagagha
4	Fourniture pour matériel technique et informatique	Commune de Laagagha
5	Achat de produits insecticides	Commune de Laagagha
6	Achat de produits de vaccination	Commune de Laagagha
7	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	Commune de Laagagha

2.3 Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de petit matériel forgible de décoration et de pavement.	Commune de Laagagha
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	Commune de Laagagha
3	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Commune de Laagagha
4	Fourniture pour matériel technique et informatique	Commune de Laagagha
5	Achat de produits insecticides	Commune de Laagagha
6	Achat de produits de vaccination	Commune de Laagagha
7	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	Commune de Laagagha

3 Prestations de services

3.1 Année budgétaire : 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Étude technique et suivi des travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagagha.	Commune de Laagagha	700 000,00	Appel d'offres ouvert national	Avant 31/12/2025	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

3.2 Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Étude technique et suivi des travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagagha.	Commune de Laagagha

3.3 Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Étude technique et suivi des travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagagha.	Commune de Laagagha

N° 294/PC

Sié -VOITURES EL AISSAOUI-SARL/AU
Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aïoun Sidi Mellouk en date du 03/06/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «VOITURES EL AISSAOUI-SARL/AU»
Objet: Location de Voitures Sans Chauffeur.

Siège Social: 2ième Etage Appt N°03 Angle Bd Bir Anzarane et Rte Tafoughalt N°11 El Aïoun Sidi Mellouk.

Durée: 99 ans.
Capital Social: Cinq cent mille Dirhams (500.000,00dh).

Associé: Mr AISSAOUI Morad 5000 parts.

Gérance: Mr AISSAOUI Morad CIN N°FC52647.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 26/06/2025 sous le N°1076/2025, RC N°2145.

N° 4244/PA

EUROPA VOYAGES S.A.R.L SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL DE 7.000.000,00 DE DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL: OUIDJA, 17, BD ZERKTOUNI PROJET DE REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Au terme du projet de réduction du capital social en date du 30/04/2025, de la société «EUROPA VOYAGES - SARL», il a été décidé ce qui suit:

La réduction de capital social d'une somme de 4.000.000,00 de Dirhams pour le réduire de 7.000.000,00 de Dirhams à 3.000.000,00 de Dirhams par annulation de 40.000 parts sociales de 100,00 Dirhams chacune.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUIDJA le 25/06/2025 sous le N° 7720.

N° 4245/PA

-SLECT- SARL/AU SOCIÉTÉ LOUHIBI D'ETUDE ET DE CONTRÔLE TOUS TRAVAUX

AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS (3.000.000,00) DE DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL: BD MOHAMED EL QUORI IMM MARCHÉ COUVRE BLOC A N°24

2ème ETAGE OUIDJA PROJET DE REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Au terme du projet de réduction du capital social en date du 30/04/2025, de la société «SLECT-SARL/AU», il a été décidé ce qui suit:

La réduction de capital social d'une somme de 2.000.000,00 Dirhams pour le réduire de 3.000.000,00 de Dirhams à 1.000.000,00 de Dirhams par annulation de 20.000 parts sociales de 100,00 Dirhams chacune.

- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de

commerce d'OUIDJA le 25/06/2025 sous le N° 7720.

N° 4246/PA

«SONG» - S.A.R.L - SOCIÉTÉ NOUGD DE GUERCIF

AU CAPITAL DE (6.000.000,00) DE DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL: BOULEVARD AL HOULOUA N°1 AL QOOS OUIDJA PROJET DE REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Au terme du projet de réduction du capital social en date du 30/04/2025, de la société «SONG» - SARL, il a été décidé ce qui suit:

La réduction de capital social d'une somme de 5.000.000,00 de Dirhams pour le réduire de 6.000.000,00 de Dirhams à 1.000.000,00 de Dirhams par annulation de 50.000 parts sociales de 100,00 Dirhams chacune.

- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUIDJA le 25/06/2025 sous le N° 7717.

N° 4247/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS

ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

CASSABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DES PRIX N° 06J/EXP/2025

1) Le mercredi 23 juillet 2025 à 10H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres international Ouvert sur offre de prix d'objet :

Acquisition de photocopieurs multifonctions couleur pour les établissements pionniers relevant de la direction provinciale d'El-Jadida (2025-2026).

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 40 000,00 DH (quarante mille dirhams)

4) L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 2 116 800,00 DH (deux million cent seize mille huit cent dirhams).

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématé-

rialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 4248/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS

ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION CASSABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° 08J/EXP/2025

1) Le mercredi 16 juillet 2025 à 11H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres simplifié Ouvert sur offre de prix d'objet :

Achat de Fournitures de bureau, de reprographiques, informatique et audio-visuel pour le compte des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El-Jadida (2025).

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15.000,00 DH (quinze mille dirhams)

4) L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 771.360,00 DH (Sept cent soixante-onze mille trois cent soixante dirhams);

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 4249/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS

ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION CASSABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° 09J/EXP/2025

1) Le mercredi 16 juillet 2025 à 12H : 30Min, il sera

procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres simplifié Ouvert sur offre de prix d'objet :

Achat de Fournitures de bureau, de reprographiques, informatique et audio-visuel pour le compte de la direction provinciale en deux lots séparés;

Lot N° 1 : achat de fourniture de bureau;

Lot N° 2 : achat de toners.

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot N° 1 : 5.000,00 DH (cinq mille dirhams);

Lot N° 2 : 900,00 DH (neuf cents dirhams)

4) L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N° 1 : 274 380,00 DH (Deux cent soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt dirhams).

Lot N° 2 : 49 798,80 DH (quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-huit dirhams et quatre-vingts centimes).

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 4250/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire

et des Sports

Académie régionale d'Éducation et de Formation Marrakech safi

Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna

Avis d'appel d'offres ouvert international à majoration n° 28/KS/2025

Le 24/07/2025 à partir de 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACHFINE, Route de BENI MELLAL, EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour :

Les travaux de branchement en eau potable de l'école primaire El Yazid relevant de la Direction provinciale de la Direction provinciale de CHICHAOUA-AREF MS.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 1 200,00 Dhs (Mille Deux Cents Dirhams).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 100 000,00 dhs (cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 5 362 289,86 dirhams TTC (Cinq millions trois cent soixante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf dhs et 86 cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du Règlement de Consultation.

N° 4251/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire

Avis d'Appel d'Offres

Relatif à la vente des droits indivis appartenant

l'Etat (DP) dans le titre foncier n° 77694/59 sis à Meknès

Le Directeur Régional des Domaines de l'Etat de Fès recevra, jusqu'au 21 juillet 2025 à 16H00, les offres de prix pour la vente des droits indivis appartenant à l'Etat (DP) dans le titre foncier N°77694/59 sis à Meknès avec une mise à prix de 2000 dh/m².

La commission d'ouverture des plis et de jugement des offres se réunira le 22 juillet 2025 à 9H30, au siège de la Direction des Régionales des Domaines de l'Etat de Fès, sis à Av. des FAR, FES V.N.

Pour de plus amples renseignements et pour retirer le cahier des charges, s'adresser à la Direction régionale des Domaines de l'Etat de Fès à l'adresse ci-dessus (4ème étage- Bureau 41) (Tél : 05-35-62-24-92) ou à la Délégation des Domaines de l'Etat de Meknès (Tél : 0535521232)

Les candidats intéressés peuvent télécharger le cahier des charges sur le site web de la Direction des Domaines de l'Etat (www.domaines.gov.ma).

N° 4243/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 18/INDH/2025

Le 24 juillet 2025 à 10 h
Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national pour TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR AMASSINE RELEVANT DE LA COMMUNE IMNOULACUEN, PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 563 250,00 dhs (cinq cents soixante-trois mille deux cents cinquante dirhams et zéro Centimes) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Onze Mille Dirhams (11 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023). Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 4253/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N°21/2025/DA

Le 24/07/2025 à 10 h30, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°21/2025/DA du

ETUDE D'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES CANAUX PRINCIPAUX DU PÉRIMÈTRE BAS SERVICE DES DOUKKALA-ABDA (CANAL PRINCIPAL BAS SERVICE (CPBS) ET CANAL INTERMÉDIAIRE (CI))
Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de Trois Millions Sept Cent Vingt Mille (3.720.000,00) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante Mille (60.000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 17/07/2025 à 10 heures et le départ est à partir du siège de FORM-VA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 4254/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khénifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 06/INDH/2025

Le 15/07/2025 à 10h00min il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif à :

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES CENTRES DE READAPTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 Dhs (Huit Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 402.192,00 dhs = Quatre cent deux mille cent quatre-vingt-deux Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.A.S) province de Béni Mellal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre dévance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4255/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khénifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 07/INDH/2025

Le 15/07/2025 à 11h00min, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif à : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA PROMOTION DE L'EPANOUISSEMENT ARTISTIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN MILIEU RURAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 Dhs (Six Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 308.580,00 dhs = Trois cent huit mille cinq cent quatre-vingt Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.A.S) province de Béni Mellal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre dévance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la

commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4256/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE ER-RICH
CAIDAT DE GOUR-
RAMA
COMMUNE DE GUIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01 /2025

Le 24 juillet 2025 à 11.00 H, il sera procédé, en séance publique au siège de la Commune de Guir Province de Midelet à la consultation et l'ouverture des offres électroniques relatives à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Les travaux d'aménagement des sequa existantes dans les ksour suivants : Ait Yahya Oukhalifa Toulal, Sebhtoulal, Baknou, Irara, Issoukna, et Ait Ben AmerCharqia, relevant de la Commune de GUIR, province de Midelet.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 Dhs (quinze mille dirhams).

Le coût estimatif du maître d'ouvrage est de : 1 145 616,00 Dhs (un million cent quarante-cinq mille six cent seize dirhams).

Le dossier de consultation peut être retiré électroniquement via le portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023), relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces des marchés publics

Les soumissionnaires sont tenus de déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4257/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°: 21/2025/PSK

Le 24 juillet 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°21/2025 du 24/07/2025, pour l'achat des fournitures de bureau,

papeterie et imprimés -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million soixante quinze mille soixante dix dirhams 90 cts (1 075 070,40 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt et un mille dirhams 00 cts (21 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 4258/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°: 22/2025/PSK

Le 25 juillet 2025 à 10H30mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°22/2025 du 25/07/2025, pour l'achat des fournitures pour matériel technique et informatique -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent soixante dix huit mille neuf cent soixante dirhams 00 cts (978 960,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix neuf mille (19 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délé-

gué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023

relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 4259/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT,
DE LA FORMATION ET
DE LA RECHERCHE
DIRECTION
REGIONALE
DE L'AGRICULTURE
DE DAKHLA OUED
EDDAHAB

INSTITUT DES
TECHNICIENS
SPECIALISES
EN AGRICULTURE
DE DAKHLA
Avis d'appel d'offres
ouvert national sur offres
de prix

N° 04/ 2025 / ITSAD
Le jeudi 24 juillet 2025 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla, Zone Tawarta Commune El Argouj, BP 348 Dakhla à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux d'aménagement hydroagricole au niveau du polygone pédagogique de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla.

Les dossiers d'appel d'offres doivent être retirés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation du coût des prestations est fixée à : 555 504,00 DHS TTC (Cinq Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Quatre Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4260/PA

SM -PROVEHIVULES LOCATION- SARL CONSTITUTION
 Dénomination : - PROVEHIVULES LOCATION - SARL.
 Objet : Location de voitures sans chauffeur.
 Siège social : Lot Benhmida N° 3 Rte Tairret, Oujda.
 Capital Social : 500.000,00 dhs.
 Durée : 99 ans.
 Associés : Mme Raouia Boudiya et Mme Hasnae Qodad.
 R.C N° 43787 au Tribunal de Commerce d'Oujda.
N° 4264/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITE MOHAMED PREMIER FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE OUJDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N°02 FMPO 2025

Le 17/07/2025 à 10h00MIN il sera procédé, dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 02 FMPO 2025 du 17/07/2025 à 10h00MIN pour : Achat de mobilier et matériel de bureau pour l'unité d'innovation technologique et d'intelligence artificielle en santé de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des matériels d'enseignement établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Lot unique : 168 480,00 Dhs TTC (Cent-soixante-huit-mille-quatre-cent-quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises) ;
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 Lot unique : 3 000,00Dhs (Trois mille dirhams);
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.
 Les documents techniques

exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit :
 - Dans le bureau des affaires financières de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.
 - La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du Règlement de Consultation.
N° 4265/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement et de l'Eau Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 06/2025/KH
 Le 23/07/2025 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°06/2025/KH du 23/07/2025 pour :
TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA RR 409 DU PK38+926 AU PK54+901-PROVINCE DE KHEMISSET.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : soixante-dix-huit million deux cent vingt-et-un mille trois cent vingt Dirhams quatre-vingt centimes (78 221 320,80 Dhs).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Un million de Dirhams (1 000 000,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 4266/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement et de l'Eau Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°: 07/2025/KH
 Le 24/07/2025 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°07/2025/KH du 24/07/2025 pour :
TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA RR 409 DU PK74+012, PROVINCE DE KHEMISSET.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : soixante-dix-neuf million cent douze mille quatre cent soixante six Dirhams (79 112 466,00 Dhs).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Un million de Dirhams (1 000 000,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 4267/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA JUSTICE DIRECTION PROVINCIALE D'AL HOCEIMA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 10/DPJALH/2025 (SEANCE PUBLIQUE)
 Le 21/07/2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau des marchés publics, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert national sur offre des prix N° 10/DPJALH/2025 ayant pour objet :
 La maintenance préventive et curative des climatiseurs de la circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Al-Hoceima. (Lot Unique)
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 L'estimation du Coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 95.520,00 DH (quatre-vingt-quinze mille cinq cent vingt dirhams) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.500,00 Dhs (mille cinq cent dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés

publics du décret 2-22-431 et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.
 Une visite des lieux facultative est programmée pour le 15/07/2025 à 10h00mn au niveau des tribunaux de la circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Al-Hoceima mentionnés dans l'article 12 du règlement de consultation.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 4268/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULEMANE CERCLE DE MISSOUR CAIDAT DE MISSOUR COMMUNE DE OUGZIGHT



AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE N° : 05/2025/CO

Le Président de la commune de Ouzight porte à la connaissance du public qu'une modification a été introduite à l'appel d'offres simplifié N° : 05/2025/CO relatif à : Acquisition d'une tractopelle au profit de la commune de Ouzight, comme suit :

- Les prospectus et documents techniques prévus à l'article 6 du règlement de consultation, doivent être déposés au siège de la commune de Ouzight contre récépissé ou déposés électroniquement au portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma au plus tard le 08 juillet 2025 à 11 H ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres et l'avis d'appel d'offres.
- Le reste demeure inchangé.

N° 4263/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEDIOUNA COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX SERVICE TECHNIQUE



AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi Hajjaj oued Hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un **Café** sis : **Lotissement AL BADR-GH**

FB9 sidi Hajjaj oued Hassar province Medouna TF N° : 26099/12, Au nom de **Mr DARROUJI HASSANE**.

A Cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 4262/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEDIOUNA COMMUNE TERRITORIALE DE KRIFATE

AVIS DE DEPOT

Le public est informé du dépôt au siège de la commune territoriale **Krifate** d'un projet de plan d'aménagement du centre du douar **Jdid** (plan P.A 05/2024 et règlement)

Commune **Krifate** province **Fquth Ben Salah** région **Béni Mellal-Khénifra** pendant un délai d'un mois à compter du **15/07/2025**, le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés au siège de la commune **Krifate**.

N° 4261/PA

REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DEL JADIDA
CERCLE DE SIDI SMAËL
CAIDAT DOULED HAMDANE
C.T SI HSAIN BEN ABDERRAHMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2025/SI HSAIN

Le 28/07/2025 à 11Heures. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la commune SI HSAIN BEN ABDERRAHMANE, sis au siège de la commune SI HSAIN Caïdat OUCLED HAMDANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour travaux installation des poteaux et câblage :Extension réseau électrique de 39 foyers aux adresses suivantes:lababer,elmiriyate,tabora,rjiate,elghria,slabta,chraka,elmsada,ouled meki,ouled naam,ouled hajaj,ouled Ali,moussa,ouled masoud ben abdellah,el bilate,oujja,el aamama à la Commune si hsain ben Abderrahmane, Province d'El-Jadida.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **UN MILLION SIX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE SIX DH 96 CTS (1692466.96 dh).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **TRENTE TROIS MILLE HUIT CENT DH (33800,00dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Il est exigé que les concurrents doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification valable délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau comme suit :

Secteur	Qualification		Classe Minimum
J	J5	J6	4

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 4269/PA

Sur vos petits écrans



- 05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
- 06:00:00 : MAGAZINE : CHHHIWA BLADI
- 06:25:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
- 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 08:00:00 : MAGAZINE : REPLAY
- 08:30:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
- 09:25:00 : FEUILLETON : ZINA
- 09:50:00 : MAGAZINE : CHHIWA MA3A CHOUMICHA
- 10:00:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB
- 10:40:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 11:00:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
- 12:00:00 : SERIE : AL KHAWA
- 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
- 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
- 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
- 14:25:00 : FEUILLETON : ZINA
- 14:55:00 : FEUILLETON : HKAYTI
- 16:30:00 : SERIE : KHOU KHWATATOU
- 17:05:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
- 17:55:00 : DESSIN ANIME : MOU-GHAMARAT BAMBOU WA ALMA
- 18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
- 18:20:00 : MAGAZINE : CHHIWA MA3A CHOUMICHA
- 18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
- 18:45:00 : FEUILLETON : 3AILTI
- 19:35:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
- 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
- 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 21:00:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 21:05:00 : NEWS : ECO NEWS
- 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
- 21:45:00 : NEWS : ECO NEWS
- 21:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 21:55:00 : JEU : NKTACHFOU BLADNA
- 22:55:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
- 00:00:00 : FEUILLETON : 3AILTI
- 00:45:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 01:35:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE
- 02:35:00 : MAGAZINE : NIDAE
- 02:55:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
- 03:25:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
- 03:40:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
- 04:25:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oudjda	Casa Voyageurs	Ain Sefou	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Safi	Sidi Tadjout	Kenitra	Sidi Youssef	Sidi Slimane	Sidi Bouceffaj	Meknes al anir	Meknes	Settat system	Ain Taoujjet	Fes
171*						5:40	5:48	5:58	6:11	6:27	6:47	6:51	7:00	7:05	7:06	7:10	8:38	7:25	7:36	7:46	8:01
101						6:40	6:48	6:59	7:11	7:27	7:47	7:51	8:13	8:30	8:40	8:45	9:45	8:32	8:44	8:57	9:24
100*	6:50	7:05	7:20	7:35	7:50	7:58	7:58	7:40	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:15	9:16	9:20	10:20	9:08	9:20	9:37	10:04
102	6:50	7:05	7:20	7:35	7:50	8:00	8:00	8:40	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:15	10:16	10:20	10:54	11:12	11:24	11:41	12:08
341						8:00	8:08	8:40	9:21	9:27	10:07	10:11	10:32	10:45	10:46	10:50	11:54	12:00	12:10	12:27	13:04
406	7:50	8:05	8:20	8:35	8:50	10:00	10:00	10:40	11:21	11:27	11:57	12:01	12:22	12:35	12:36	12:40	13:54	13:03	13:14	13:31	14:08
342						11:00	11:08	11:40	12:21	12:27	13:07	13:11	13:32	13:45	13:46	13:50	15:04	14:13	14:24	14:41	15:18
410	8:50	9:05	9:20	9:35	9:50	12:00	12:00	12:40	13:21	13:27	14:07	14:11	14:32	14:45	14:46	14:50	16:04	15:13	15:24	15:41	16:18
1734*	10:50	11:05	11:20	11:35	11:50	13:00	13:00	13:40	14:21	14:27	15:07	15:11	15:32	15:45	15:46	15:50	17:04	16:13	16:24	16:41	17:18
414	11:50	12:05	12:20	12:35	12:50	14:00	14:00	14:40	15:21	15:27	16:07	16:11	16:32	16:45	16:46	16:50	18:04	17:13	17:24	17:41	18:18
416	12:50	13:05	13:20	13:35	13:50	15:00	15:00	15:40	16:21	16:27	17:07	17:11	17:32	17:45	17:46	17:50	19:04	18:13	18:24	18:41	19:18
418	13:50	14:05	14:20	14:35	14:50	16:00	16:00	16:40	17:21	17:27	18:07	18:11	18:32	18:45	18:46	18:50	20:04	19:13	19:24	19:41	20:18
420	14:50	15:05	15:20	15:35	15:50	17:00	17:00	17:40	18:21	18:27	19:07	19:11	19:32	19:45	19:46	19:50	21:04	20:13	20:24	20:41	21:18
422	15:50	16:05	16:20	16:35	16:50	18:00	18:00	18:40	19:21	19:27	20:07	20:11	20:32	20:45	20:46	20:50	22:04	21:13	21:24	21:41	22:18
424	16:50	17:05	17:20	17:35	17:50	19:00	19:00	19:40	20:21	20:27	21:07	21:11	21:32	21:45	21:46	21:50	23:04	22:13	22:24	22:41	23:18
426	17:50	18:05	18:20	18:35	18:50	20:00	20:00	20:40	21:21	21:27	22:07	22:11	22:32	22:45	22:46	22:50	24:04	23:13	23:24	23:41	24:18
408						21:15	21:23	21:34	22:08	22:14	23:04	23:08	23:29	23:42	23:43	23:47	25:04	24:13	24:24	24:41	25:18
430	19:50	20:05	20:20	20:35	20:50	22:00	22:00	22:40	23:21	23:27	24:07	24:11	24:32	24:45	24:46	24:50	26:04	25:13	25:24	25:41	26:18
432						23:15	23:23	23:34	24:08	24:14	25:04	25:08	25:29	25:42	25:43	25:47	27:04	26:13	26:24	26:41	27:18
434	21:50	22:05	22:20	22:35	22:50	24:00	24:00	24:40	25:21	25:27	26:07	26:11	26:32	26:45	26:46	26:50	28:04	27:13	27:24	27:41	28:18
436						25:15	25:23	25:34	26:08	26:14	27:04	27:08	27:29	27:42	27:43	27:47	29:04	28:13	28:24	28:41	29:18
438						27:15	27:23	27:34	28:08	28:14	29:04	29:08	29:29	29:42	29:43	29:47	31:04	30:13	30:24	30:41	31:18
440						29:15	29:23	29:34	30:08	30:14	31:04	31:08	31:29	31:42	31:43	31:47	33:04	32:13	32:24	32:41	33:18
442						31:15	31:23	31:34	32:08	32:14	33:04	33:08	33:29	33:42	33:43	33:47	35:04	34:13	34:24	34:41	35:18

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Taoujjet	Settat system	Meknes	Meknes al anir	Sidi Bouceffaj	Sidi Slimane	Sidi Youssef	Kenitra	Sidi Tadjout	Safi	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sefou	Casa Voyageurs	Casa Oudjda	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech
180	6:00			8:30	8:38	8:48	8:58	9:18	9:37	9:50	10:02	10:17	10:30	10:42	10:50	11:54	10:42	10:54	11:12	11:24	11:51
182	7:00			9:30	9:38	9:48	9:58	10:18	10:37	10:50	11:02	11:17	11:30	11:42	11:50	12:54	11:42	11:54	12:12	12:24	12:51
184*	8:00			11:00	11:08	11:18	11:28	11:48	12:07	12:20	12:32	12:47	13:00	13:12	13:20	14:24	13:12	13:24	13:42	13:54	14:21
186	9:00			12:30	12:38	12:48	12:58	13:18	13:37	13:50	14:02	14:17	14:30	14:42	14:50	15:54	14:42	14:54	15:12	15:24	15:51
188*	10:00			14:00	14:08	14:18	14:28	14:48	15:07	15:20	15:32	15:47	16:00	16:12	16:20	17:24	16:12	16:24	16:42	16:54	17:21
190	11:00			15:30	15:38	15:48	15:58	16:18	16:37	16:50	17:02	17:17	17:30	17:42	17:50	18:54	17:42	17:54	18:12	18:24	18:51
192	12:00			17:00	17:08	17:18	17:28	17:48	18:07	18:20	18:32	18:47	19:00	19:12	19:20	20:24	19:12	19:24	19:42	19:54	20:21
194	13:00			18:30	18:38	18:48	18:58	19:18	19:37	19:50	20:02	20:17	20:30	20:42	20:50	21:54	20:42	20:54	21:12	21:24	21:51
196	14:00			20:00	20:08	20:18	20:28	20:48	21:07	21:20	21:32	21:47	22:00	22:12	22:20	23:24	22:12	22:24	22:42	22:54	23:21
198	15:00			21:30	21:38	21:48	21:58	22:18	22:37	22:50	23:02	23:17	23:30	23:42	23:50	24:54	23:42	23:54	24:12	24:24	24:51
199	16:00			23:00	23:08	23:18	23:28	23:48	24:07	24:20	24:32	24:47	25:00	25:12	25:20	26:24	25:12	25:24	25:42	25:54	26:21

Sport

Coupe du Trône de football

Premier sacre majeur pour l'OCS



Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a présidé, dimanche au complexe sportif de Fès, la finale de la Coupe du Trône de football, saison 2023-2024.

LOlympic Safi s'est adjugé sa première Coupe du Trône de football (2023-2024), au terme d'une finale haletante face à la Renaissance sportive de Berkane, dimanche au Complexe sportif de Fès.

Ce soir, c'était l'heure de vérité. D'un côté, le club Mesfioui était à la recherche d'une première étoile. De l'autre, la formation de l'Oriental espérait bien en accrocher une quatrième et réaliser, par la même, un triplé historique. Au terme d'une finale qui a tenu toutes ses promesses, c'est bel et bien l'OCS qui a eu le dernier mot, à l'issue de la fatidique séance des tirs au but (6-5, temps réglementaire 1-1).

Dès le coup d'envoi de cette rencontre, mar-

quée par une ambiance festive, les deux équipes ont opté pour la "full offensive". Avec un léger avantage, les Berkanis ont été dangereux sur les côtés, sans jamais aboutir à concrétiser.

En revanche, les Safiots sont restés calmes et vigilants, à l'affût d'un contre fatal.

Juste avant la demi-heure du jeu, l'OCS a eu une occasion franche, après une perte de balle inhabituelle de Yassine Lebhiri dans l'axe du milieu terrain, mais Qassab Abderrahmane, un peu trop individualiste, a fait le mauvais choix.

Il fallait attendre la 40ème minute du jeu peu s'en faut et un exploit individuel de Salah Eddine Errahouli, auteur d'un rush en solitaire de très grande classe, pour que l'OCS parvienne à ouvrir le score.

Au moment où l'arbitre s'appretait à renvoyer les deux équipes aux vestiaires, les hommes de Mouine Chaabani vont obtenir un pénalty après une intervention sur Lebhiri jugée illicite après recours à la VAR.

Le vétéran Issoufou Dayo à la charge: 1-1 score de la première mi-temps.

En deuxième période, les deux équipes se sont imposé un tempo élevé. L'OCS, bien en place, a dû batailler pour stopper les offensives de plus en plus dangereuses de la RSB.

En effet, à la 60ème minute, les champions du Maroc en titre vont décrocher un pénalty (VAR). Cette fois le duel Kabiri Alaoui Khalid/Issoufou Dayo a tourné en faveur du portier Mesfioui.

Néanmoins, les Berkanis ne vont pas baisser les bras. Oussama Lamlioui va inscrire le deuxième but de la RSB, cependant, signalé hors-jeu par la VAR.

Les deux équipes se sont, par la suite, livré un combat féroce, mais ni les minutes restantes de la seconde mi-temps, ni les prolongations n'ont apporté le but tant attendu, en dépit des multiples occasions des deux côtés.

Lors des tirs au but très disputés, une "panenka" ratée de Abdelhak Assal a scellé le sort de cette rencontre, au bout du suspense, en faveur des Mesfiouis.

Amine El Karma : Il était grand temps de remporter ce prestigieux titre

L'entraîneur de l'Olympic de Safi, Amine El Karma, a indiqué, dimanche à Fès, qu'il était grand temps pour les Rouge et Bleu de remporter la prestigieuse Coupe du Trône.

"Après 104 ans d'existence, ce fut bel et bien le moment d'offrir ce grand titre à toutes les composantes de cette équipe historique", s'est félicité El Karma après la victoire de l'OCS face à la RSB en finale (6-5 t.a.b).

"Nous avons conclu de la plus belle des manières une saison exceptionnelle", a dit le coach marocain très ému.

"Nous avons des ambitions et un projet. Nous y avons cru jusqu'au bout", a-t-il martelé.

Par ailleurs, Amine El Karma s'est dit "fier et heureux" de remporter ce titre avec son équipe de cœur.

"Avec l'OCS, j'ai gravi tous les échelons en tant que joueur et technicien. Ce titre reste une belle récompense, synonyme de reconnaissance à mon équipe de cœur", s'est-il réjoui.

CAN féminine Maroc-2024

La CAF dévoilera le nouveau trophée de la compétition à Casablanca

La Confédération africaine de football (CAF) dévoilera, le 2 juillet à Casablanca, le tout nouveau trophée de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine, prévue du 5 au 26 juillet au Maroc, symbole de son engagement à promouvoir le football féminin sur le continent.

"Ce lancement s'inscrit dans la vision du président de la CAF, Patrice Motsepe,

qui souhaite développer et promouvoir le football féminin sur le continent", indique l'instance du football africain dans un communiqué publié sur son site internet.

La CAF présentera le trophée sur ses plateformes digitales dans l'après-midi du 2 juillet, suivi d'un événement avec le sponsor TotalEnergies le soir même, précise la même source.

La Coupe d'Afrique des nations fémi-

nine Maroc 2024, débutera le 5 juillet au stade Olympique de Rabat, avec le match d'ouverture opposant le Maroc, pays hôte, à la Zambie (21h00).

Le Maroc a été versé au groupe A lors de cette édition de la CAN féminine, aux côtés de la Zambie, du Sénégal et de la RD Congo. Le groupe B comprend le Nigeria, la Tunisie, l'Algérie et le Botswana, tandis que le groupe C est composé de l'Afrique du Sud, du Ghana, du Mali et de la Tanzanie.

Il convient de rappeler que l'équipe nationale féminine de football s'est imposée face à son homologue tanzanienne sur le score de 4 buts à 0, en match amical disputé samedi soir au stade Olympique.

Les buts des Lionnes de l'Atlas ont été inscrits par Ibtissam Jraidi sur penalty (28è), Ghizlane Chebbak (45è), Imène El Ghazouani (68è) et Najat Badri (75è).



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs des protégées de Jorge Vilda Rodriguez à la Coupe d'Afrique des Nations de football féminine.

Victoire de l'EN féminine U17 face à la Norvège

L'équipe nationale féminine des moins de 17 ans s'est imposée face à son homologue norvégienne sur le score de 2 buts à 0, en match amical disputé samedi au Complexe Mohammed VI de football à Maâmor.

Le premier but de la sélection nationale a été inscrit par Inaya El Kahlaoui à la 49è minute, avant que Mayssa Baha ne double la mise (54è).

L'équipe du Maroc avait battu, mercredi en amical, le même adversaire par 3 buts à 2. Ces rencontres amicales servent de préparation aux Lioncelles de l'Atlas pour la phase finale de la Coupe du Monde Maroc-2025.



Hakimi, un sérieux candidat au Ballon d'Or



L'international marocain Achraf Hakimi, latéral droit du PSG, s'impose aujourd'hui comme l'un des joueurs les plus complets et influents, ce qui le place légitimement parmi les favoris pour le Ballon d'Or 2025, écrit le magazine français spécialisé "Onze Mondial".

"Et si le meilleur joueur du monde était un latéral droit?", s'interroge le magazine dans un portrait élogieux consacré au capitaine des Lions de l'Atlas dans son édition de juillet, faisant observer que depuis son arrivée à Paris, Hakimi n'a cessé de repousser les limites de son poste, alliant explosi-

vité, rigueur tactique et leadership.

Bien plus qu'un latéral, Hakimi est devenu un joueur clé capable d'influencer le jeu dans tous les compartiments du terrain, poursuit-il, notant qu'à seulement 25 ans, l'international marocain enchaîne les performances de haut vol dans une saison marquée par de nombreux défis, ce qui le place légitimement parmi les favoris pour décrocher le Ballon d'Or.

Sous la houlette de Luis Enrique, Hakimi a souvent évolué un cran au-dessus de sa défense, dans un rôle de milieu droit, où il "s'en est aussi bien sorti, apportant sa science du placement et son impact dans les duels", écrit le magazine mensuel.

"Sa polyvalence est l'une de ses grandes forces. Sa capacité à s'adapter tactiquement démontre son intelligence de jeu et sa maturité, qualités indispensables au plus haut niveau", met-il en avant.

Physiquement, souligne l'article, Hakimi "impressionne par son volume de course exceptionnel, sa capacité à percuter les défenses adverses et sa précision dans les zones de vérité, ce qui en font une menace constante pour ses adversaires".

"Mais au-delà de ses qualités physiques, c'est surtout son influence collective qui frappe", note "Onze Mondial", soulignant que "c'est un leader complet, capable de bonifier ses coéquipiers et

d'élever le niveau de toute l'équipe".

Pour le mensuel sportif, cette saison, même dans les moments les plus délicats, Hakimi n'a pas failli. "Quand le PSG s'effondre à Monaco, c'est lui qui tente de réveiller ses partenaires en allant chercher haut le ballon. Quand il faut haranguer la foule, il lève les bras", fait-il observer, témoignant de son sens des responsabilités et de son charisme sur le terrain.

Et malgré ce statut et cette importance, l'ancien joueur du Real Madrid, de Dortmund et de l'Inter Milan reste "une personnalité humble et discrète, toujours à l'écoute de ses entraîneurs".

Le PSG attend le Bayern de pied ferme

Sans état d'âme pour punir Lionel Messi et son Inter Miami dimanche (4-0), le Paris SG se projette désormais vers un choc entre favoris contre le Bayern Munich samedi à Atlanta (17h00) en quarts de finale du Mondial des clubs.

L'écart de niveau entre ce Paris champion d'Europe et Miami était immense. Sous le toit et la climatisation du stade Mercedes-Benz, le PSG a "étouffé dès le début" l'équipe de Messi, dixit l'entraîneur parisien Luis Enrique.

Pressing plus marqué, dribbles plus inspirés et passes plus justes que lors des matches contre Botafogo (défaite 1-0) et contre Seattle (victoire 2-0): les Parisiens ont été appliqués pour annihiler les espoirs de Miami, malgré une majorité de maillots roses parmi les 65.000 spectateurs.

"Quand on joue comme ça, on est inarrêtables", a savouré Bradley Barcola, l'un des attaquants à avoir mis en panique la faible défense floridienne.

Le doublé du milieu Joao Neves, élu homme du match après les récompenses de Vitorinha (contre l'Atlético Madrid) et d'Achraf Hakimi (contre Seattle, mais il a aussi marqué dimanche), a illustré un

épanouissement collectif.

"Tout le monde peut marquer et faire des passes décisives", a salué Ousmane Dembélé.

En gérant la seconde mi-temps, avec les sorties de cadres comme Marquinhos et Fabian Ruiz ou encore l'entrée pour se remettre en jambes d'Ousmane Dembélé, le PSG a prouvé qu'il voyait loin dans cette compétition, malgré une saison interminable à plus de 70 matches.

"On est en train de vivre une saison historique au sein du club, on va essayer de prolonger ça dans la compétition, il va rester huit équipes, on essaie d'aller au bout pour lutter pour le titre", a promis Luis Enrique.

"Ils ne peuvent pas se reposer sur leurs lauriers. Je suis sûr qu'ils marqueront l'histoire, je leur souhaite bonne chance", a clamé, beau joueur, l'entraîneur adverse Javier Mascherano.

Lorsque le sort a placé sur sa route Messi, ancienne mégastar du club (2021-2023), partie en mauvais termes, et des cadres du Barça de Luis Enrique (2015-2017) comme Luis Suarez et Sergio Busquets, la possibilité d'un match saturé d'émotion existait.

Mais le sérieux et la maturité de ce PSG ont éloigné les péripéties. "Il fallait être sérieux. La compétition commence vraiment maintenant", a déclaré Ousmane Dembélé.

La reprise en douceur du meilleur joueur de l'équipe cette saison (33 buts et 15 passes décisives), visiblement en rodage, après sa blessure le 5 juin avec les Bleus, est l'une des satisfactions de ce huitième de finale. "Physiquement je me sens beaucoup mieux, ça m'a fait du bien aussi de couper, de prendre du temps pour revenir, pour que ça cicatrise bien", a raconté l'intéressé.

Comme lui, le groupe va pouvoir profiter de deux jours de repos complet, lundi et mardi, avant une reprise de l'entraînement mercredi.

Le candidat au Ballon d'Or n'a pas caché qu'il a des fourmis dans les jambes, mais il pourra les mettre à profit pour la suite: "Je voulais reprendre un peu plus tôt mais on n'a pas pris de risques, et voilà je reprends pour les bonnes choses".

Car le PSG attend désormais, à Atlanta dans ce même stade climatisé qui lui a fait du bien dimanche, le Bayern Munich. Le club allemand, frustré par son élimination en quarts de finale de C1

contre l'Inter Milan, réalise une compétition prometteuse, si l'on met de côté le faux pas contre Benfica (défaite 1-0). Il a dompté un Flamengo dangereux (4-2) dimanche, notamment grâce à un doublé de Harry Kane.

Ce quart de finale, "ça peut être un bon moment pour prendre notre revanche", a souri Bradley Barcola, qui se remémore: "Quand on les avait joués (en novembre, défaite 1-0 à 11 contre 10, NDLR), on n'était pas dans un très bon moment, et là je pense qu'on peut montrer beaucoup sur ce match".

Le match de samedi opposera deux des principaux favoris à la victoire finale, avec Manchester City et le Real Madrid. "Quand tu as gagné la Ligue des champions, c'est sûr que tu es l'un des favoris de la compétition", a reconnu Dembélé, même s'il faut rester concentrés".

Le défenseur Willian Pacheco a lancé un message à la concurrence: "Nous travaillons pas à pas avec un groupe uni tel une famille", a prévenu le stoppeur équatarien. "Tant que nous restons ensemble, unis, il sera difficile pour nos adversaires de nous vaincre".

A Nairobi, des femmes DJ veulent occuper le devant de la scène

Les yeux rivés sur un logiciel de mixage, casque sur la tête, Kwem Kimtai enchaîne des rythmes d'Afro House pendant une formation pour DJ à Nairobi sur laquelle elle mise pour s'imposer sur une scène dominée par les hommes.

"Je peux tout faire. Je peux mixer, je peux synchroniser les tempos. Je peux évaluer le niveau d'énergie de la musique", lance enthousiaste cette apprentie âgée de 32 ans.

Kwem Kimtai vient de terminer quatre semaines de cours intensifs à l'académie SEMA (Santuri Electronic Music Academy), créée en 2021, dont le nom est tiré du mot "vinyle" en swahili et qui se décrit comme un hub d'innovation et inclusion musicale.

"Avant cela, j'étais juste une amatrice de la musique", raconte celle qui se fait appeler Tawa.RaR, un nom de scène qu'elle espère rendre célèbre. Se faire une place sur la scène électronique reste, selon elle, un défi pour les Kényanes.

Si les femmes DJ gagnent en visibilité en Afrique de l'Est, elles se sentent toujours rejetées, réduites à des stéréotypes, et bien moins payées, selon une étude consacrée à la musique électronique réalisée en 2020 par Santuri East Africa.

Selon cette même étude à laquelle des dizaines d'artistes ont participé, la production musicale reste masculine, et les coûts des formations trop élevés, excluant les moins favorisés.

Des centaines de personnes ont depuis été formées par SEMA aux différents métiers de la musique électronique (production, DJ, etc.) grâce à des financements internationaux pour la plupart, avec une attention particulière accordée à l'équité.

"Quand j'ai commencé à mixer, j'aurais vraiment aimé avoir quelque chose comme ça, car mes professeurs étaient tous des hommes", se souvient la formatrice DJ Shock, derrière les platines depuis 20 ans.

A l'époque, "à part moi, je ne connaissais peut-être que deux autres femmes (...) Les hommes bloquaient", ajoute-t-elle avant de donner une leçon sur l'aspect commercial de la profession de DJ à ses élèves.

Au fond de la salle de classe, des baffles sont empilées derrière une platine. Certains apprentis, ordinateurs allumés, pianotent discrètement sur un logiciel de mixage, à deux jours de leur présentation finale.

La classe est remplie de femmes, se réjouit Daisy Nduta, une ingénieure du son de 28 ans après sa présentation finale. "Nous sommes celles qui vont faire évoluer les espaces et les rendre plus sûrs pour tous", assure celle qui a "hâte" de se produire.

La formation permet en outre aux apprentis de jouer lors des événements fréquents comme Santuri East Africa, souligne DJ Shock.

"On programme en +prime time+ toutes les personnes qui, selon nous, peuvent assurer les meilleurs créneaux", sans discrimination de



genre, affirme-t-elle, dénonçant les nombreux événements où les femmes DJ se voient assigner le set d'ouverture, quand le public est clairsemé.

Aujourd'hui dans la capitale kényane, des collectifs comme "Sirens" enchaînent des événements féminins, et des femmes DJ sont régulièrement tête d'affiche des clubs phares.

Une progression observée à l'échelle mondiale. Selon des chiffres du réseau musical "Female:pressure", la dernière décennie a révélé une forte augmentation des artistes féminines lors des festivals électroniques, dont le nombre est passé de 9,2% en 2012 à 30% en 2023.

Au Kenya, "il y a de plus en plus de DJ femmes qui émergent (...) Elles prennent de

plus en plus confiance en elles, et j'adore", se réjouit Tina Ardor, qui joue régulièrement au club Muze, une institution nairobiennne de la musique électronique.

L'artiste, qui dit intégrer de nombreux dialectes locaux dans sa production, souligne qu'il reste "difficile" de faire carrière en raison de la persistance du "favoritisme", même inconscient, pour les hommes.

Elle dit avoir participé à une formation de SEMA en 2023, qui l'a aidée à prendre confiance.

"J'étais (...) simplement une chanteuse invitée sur certaines chansons. Mais maintenant (...) je suis au premier plan de ma propre musique", sourit-elle.

Recettes

Chips de pommes de terre au four



Ingrédients

- ◆ Pomme de terre à chair ferme 2
- ◆ Huile d'olive 4 c. à café
- ◆ Sel poivre
- ◆ Herbe(s) séchée(s)

Préparation

Vous avez le choix d'éplucher vos pommes de terre ou bien de garder la peau pour leur donner un côté rustique mais vous devrez alors les laver pour enlever la terre.

Préparez un grand saladier rempli d'eau froide (attention, pas jusqu'en haut car les pommes de terre vont

prendre de la place, rajoutez-en si besoin à la fin de la découpe).

Coupez les pommes de terre en fines lamelles grâce à un robot si vous avez la chance d'en avoir un, sinon je vous conseille la mandoline. Vous pouvez aussi opter pour la découpe avec un bon couteau bien tranchant (testé), vos lamelles seront alors moins uniformes et moins fines mais ça fonctionne quand même.

Faites tremper les tranches de pommes dans l'eau au fur et à mesure de la découpe, 15-20 min afin d'enlever l'amidon qui les feraient coller.

Égouttez-les puis essuyez-les entre deux torchons propres ou du papier absorbant.

Déposez les lamelles en une seule couche sur une plaque recouverte de papier cuisson. Arrosez les lamelles de quelques gouttes d'huile, saupoudrez de sel, éventuellement de poivre et d'herbes de votre choix.

◆ Étape 7

Enfournez à 140°C pendant 40 min environ (et retournez à mi-cuisson). Attention, certaines chips peuvent cuire plus vite, surveillez donc la cuisson et retirez celles qui commencent à brunir avant la fin du temps prévu.

◆ Étape 8

Répétez jusqu'à épuisement des lamelles de pommes de terre.

À la sortie du four, déposez les chips sur du papier absorbant pour enlever l'excédent de gras.

Dégustez sans tarder car elles ramollissent avec le temps et ne se conservent donc pas... et oui, c'est du naturel!

Des experts américains veulent supprimer des vaccins un composant critiqué par les antivax

Un groupe consultatif d'experts nommés par le ministre américain de la Santé, Robert Kennedy Jr, connu pour ses positions vaccinosceptiques, s'est opposé jeudi à l'utilisation d'un composant présent dans peu de vaccins aux États-Unis, une demande de longue date du mouvement antivax.

L'ingrédient ciblé, le thiomersal, est un conservateur utilisé dans les vaccins contre la grippe. Composé de mercure, il est très rarement utilisé dans les injections aux États-Unis et son danger n'a pas été démontré à faible dose.

RFK Jr, nommé par Donald Trump, a propagé ces dernières années de la désinformation sur les vaccins, évoquant notamment de prétendus liens entre ce composant et l'autisme, notamment par le biais de l'organisation Children's Health Defense.

Il a récemment renvoyé les 17 membres de ce comité consultatif en les accusant de conflits d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique et annoncé la nomination de huit nouvelles têtes, dont plusieurs décriées, comme un biochimiste coqueluche des antivax.

"Le fait qu'on reparle (du thiomersal), alors

que cela a déjà été décidé, montre comment l'ACIP devient une plateforme où les arguments antivaccins reprennent vie alors que la plupart d'entre nous pensaient qu'ils avaient été classés", a déclaré à l'AFP Amesh Adalja, infectiologue à l'université Johns Hopkins.

Le nouveau panel a recommandé de supprimer le thiomersal des vaccins pour les enfants, les femmes enceintes et enfin tous les adultes.

"Le risque lié à la grippe est bien plus grand que celui, inexistant, que nous connaissons, lié au thiomersal", a dénoncé Cody Meissner, un professeur à l'université de Dartmouth, seule voix discordante au sein du panel.

Le thiomersal contient une forme de mercure appelé ethylmercure, éliminé du corps bien plus rapidement que le mercure présent dans la nature. Avant le vote, Lyn Redwood, infirmière et ancienne patronne de Children's Health Defense, organisation vaccinosceptique cofondée par RFK Jr, a été invitée à plaider jeudi contre le thiomersal.

Mais des scientifiques ont repéré qu'elle citait, dans une version depuis modifiée de ses diapositives, une étude inexistante.